Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 122 (2014)

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Catherine May Castella (dir.), *La* villa *romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales. Fouilles 1971-1976 et 2002-2004*, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande, 2013, 400 p., 1 cd-Rom (CAR 146).

Il ne fallait pas moins de six auteurs et de neuf autres contributeurs pour rendre compte des fouilles d'une *villa* romaine aux proportions imposantes dont quelques parties seulement ont été explorées, non des moindres cependant puisque l'une d'entre elles a suscité la construction d'un musée. Restituer les lieux d'une vie aristocratique dans l'Antiquité au bord du Léman, voilà le propos auquel nous invite d'entrée de jeu la couverture réussie du volume: une servante amène des rafraîchissements dans ce rez-de-chaussée majestueux si incroyablement conservé qu'il a livré des hauts murs et une peinture murale d'exception. L'ouvrage est une publication des fouilles menées jusqu'à aujourd'hui, tout en fournissant des études poussées du matériel découvert. Une attention toute particulière a été portée à la peinture murale, riche et abondante et contrastant avec le peu de matériel céramique et monétaire, « ce cadeau du passé lointain de Pully » qui a « non seulement livré des datations fondamentales pour préciser l'évolution de la *villa*, mais aussi apporté des contributions essentielles à la reconstitution architecturale » dira justement D. Weidmann dans sa préface. Un historique des fouilles nous apprend que rien ne laissait présager la découverte d'une *villa* aussi fastueuse avant le XXe siècle. Des monnaies sont pourtant signalées au XVIe siècle et des tombes du haut Moyen Âge sont dégagées au début du XIXe entre port de Pully et Prieuré. Celui-ci et l'église adjacente sont en fait érigés sur les ruines d'une *villa* romaine, comme l'avait déjà supposé A. Naef, le premier archéologue cantonal, lors de la fouille du temple en 1921. Entre 1951 et 1953, un véritable massacre archéologique est occasionné par la construction de la maison communale: aucune information n'est enregistrée alors que l'on se trouve dans la partie centrale de la *villa*. L'architecte P. Margot, formé à l'école de F. Gilliard sur les fouilles de la maison à l'origine du Musée romain de *Lousonna*-Vidy, relève heureusement en 1951 une partie du grand bassin qui sera redécouvert en 1981 sous l'avenue du Prieuré. En 1971, la première intervention d'archéologie préventive du canton de Vaud est menée en contrebas de l'avenue par D. Weidmann et G. Kaenel, à l'endroit où était prévu un local pour le service du feu. Le projet est heureusement abandonné au profit d'un abri-musée dans lequel seront présentées les trouvailles locales. Dix ans seront nécessaires à D. Ohlhorst, aidé de M. Klausener, pour achever la patiente restauration des milliers de fragments de la peinture murale qui ornait le bas de la paroi de l'hémicycle mis au jour. Le musée est inauguré en 1981. En 2001, un incendie ravage l'église Saint-Germain. De nouvelles fouilles sont organisées et permettent de compléter la documentation de 1921: des thermes privés remaniés à plusieurs reprises ont ainsi été mieux compris. Le chapitre nécessaire du cadre géologique et de l'étude stratigraphique établit la chronologie des phases de construction des bâtiments fouillés, qu'assure une étude du mobilier céramique: le lieu n'est pas occupé avant le règne de Néron et voit son âge d'or entre le IIe et le IIIe siècle puis l'abandon de la *villa* en tant que telle au IVe siècle; l'occupation du site

est toutefois attestée au Ve siècle et jusqu'à nos jours. La question de l'alimentation en eau est abordée, supposant l'existence d'un aqueduc, non attesté à ce jour, délaissant la possibilité de conduites en bois comme les ont révélées des fouilles récentes dont celles de la *villa* de Pomy. Un chapitre détaillé sur l'évolution architecturale de l'édifice tient compte des structures mises au jour par états de construction et par locaux, accordant logiquement une grande place aux fouilles plus récentes du secteur thermal; des précisions sont apportées sur la datation de certains secteurs comme celui de la rampe aujourd'hui encore utilisée pour accéder au pavillon, de la fin du IIe siècle apr. J.-C. Des fragments de mosaïques ont été trouvés dans ce même secteur. L'étude menée par S. Delbarre-Bärtschi conclut à l'existence d'un pavement d'étage à décor en nid d'abeilles dont les hexagones sont rehaussés de motifs végétaux. D'autres fragments de mosaïques attestent la présence à Pully d'un atelier sinon rhodanien, du moins s'inspirant du répertoire viennois de la fin du IIe siècle apr. J.-C. Le plus long chapitre est consacré aux peintures murales du site. E. Broillet-Ramjoué y expose les plus de 30 ensembles déterminés par leur technique d'application, par leur décor et leur provenance. Un accent a été donné par O. Guyot et D. Weidmann sur la conservation et la mise en valeur de certains d'entre eux, dont celui qui ornait le bas du mur de l'hémicycle. Un groupe jouant sur l'alternance de fonds bleus et noirs adopte un décor de guirlandes de feuilles et de bordures ajourées typique de la fin du Ier siècle apr. J.-C. Les décors du pavillon en hémicycle sont les plus marquants, répondant à un programme décoratif choisi sous l'empereur Hadrien, au moment de la construction de l'édifice: une imitation de pilastre cannelé en marbre jaune côtoie les vraisemblables portes en trompe-l'œil à l'ancienne et le décor de coquille d'une fontaine d'angle; provenant de l'étage, un plafond stuqué et peint s'emplit de guirlandes de laurier dans une organisation complexe de carrés sur la pointe autour d'un médaillon central. Le décor principal, à l'origine de tant de soins apportés à sa reconstitution, offre des piédestaux en perspective et des scènes paysagères où s'illustrent les quatre factions du cirque: quatre biges diversement conservés sont distribués sur des frises rehaussées des signes distinctifs de l'hippodrome romain, bornes, oves et dauphins compteurs de tours, estrade du donateur des jeux qui, lui, trône au centre de la composition semi-circulaire. Le pavillon a subi un incendie et les peintures murales en ont souffert. Cela n'empêche en aucune manière d'admirer la grande qualité d'exécution d'une œuvre unique au nord des Alpes. Le haut du décor n'a pas été conservé au point que l'on a imaginé que celui-ci aurait consisté en un placage de marbre ou plutôt de bois, solution peu convaincante selon nous, l'état de conservation particulier de la paroi étant plutôt dû aux traitements subis au cours des siècles de son existence jusqu'à son remblayage tardif. Les autres décors, même les moins riches et lacunaires, n'ont pas été oubliés: le décor dit linéaire qui devait orner une pièce du niveau supérieur aurait mérité même un plus large développement au vu des recherches récentes sur ce type de peinture. R. Sylvestre revient sur la douzaine de graffitis dont un abécédaire et un oiseau; deux vers érotiques en grec sont soigneusement abordés par A. Lukinovich. Les plans et les restitutions sont nombreux et judicieusement placés (à l'exception d'une inversion de commentaire pour les fig. 155 et 156); des dessins intégrant le contour des fragments ou des plaques d'enduits peints à leur emplacement restitué auraient toutefois été utiles. À ce riche chapitre succèdent des pages consacrées aux objets lapidaires, à ceux en os, en pâte de verre et en alliage cuivreux et à un trésor monétaire. Une belle synthèse sur les *villae* romaines prépare le lecteur à un chapitre passionnant sur la restitution architecturale de la *villa* de Pully, jusqu'à la modélisation du pavillon en hémicycle, par P. André et C. May Castella; le complexe thermal a droit à une attention particulière, compris et restitué état par état, suscitant le questionnement sur certains choix mais les fondant souvent de manière convaincante. Un dernier chapitre n'omet pas de parler de la réoccupation tardive des lieux et des différents aménagements de l'église qui s'est installée sur les thermes. Autant par son illustration que par ses textes, le compte rendu des fouilles et de l'étude de la *villa* romaine de Pully est bien l'hommage que l'on attendait pour un site au panorama toujours aussi exceptionnel.

Michel E. Fuchs

Caroline Brunetti, Christophe Henny, *Recherches sur l'*area publica *de la* Colonia Iulia Equestris. *Les basiliques (Nyon, canton de Vaud), Noviodunum V*, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande, 2012, 236 p. + 1 cd-Rom, (CAR 136).

Le titre de l'ouvrage donne le ton: c'est un état de la question sur un secteur de Nyon romaine qui est offert au lecteur. Dans une brève introduction, les auteurs s'expliquent: leur but est d'établir une stratigraphie et une chronologie de référence à partir des données recueillies depuis 1974 dans le périmètre de la basilique du forum de *Noviodunum*, ce lieu judiciaire et de réunion des places publiques antiques dont une partie des fondations sert aujourd'hui de cadre au Musée romain de la ville. L'historique des fouilles et la carte qui l'illustre montrent à quel point les structures dégagées ne donnent qu'une idée partielle du centre urbain établi dès la fin du règne de l'empereur Auguste voire au début de celui de Tibère. La découverte de la basilique et sa mise en valeur restent les éléments majeurs du secteur, avec une optique de conservation bien décrite par Denis Weidmann, l'ancien archéologue cantonal. Si quelques traces attestent une occupation de l'Âge du Bronze, la présence d'une phase laténienne tardive, entre 60-50 et 30 av. J.-C., est plus marquante pour l'histoire de la ville, déterminée grâce au matériel céramique issu de fosses et de trous de poteau. Des constructions légères et des foyers se rattachent à la phase suivante, entre 30 av. J.-C. et le changement d'ère. De telles datations sont dues à la grande attention accordée au mobilier céramique, qui a droit à une place importante dans les premiers chapitres de l'ouvrage. Une basilique s'installe au début du Ier siècle apr. J.-C., dont le plan à deux nefs montre un décalage au nord par rapport à la basilique qui suivra; elle est bordée à l'est par une esplanade et à l'ouest par des boutiques distribuées de chaque côté d'une place, l'*area publica* du forum, plus restreinte que la suivante et laissant supposer l'existence d'une aire sacrée de l'autre côté de la rue principale, le *cardo maximus* toujours conservé sous la Grand-Rue du centre de Nyon. Une différence d'altitudes a été observée entre les boutiques sud et les boutiques nord, plus basses, due sans doute à un effet de pente encore marqué plus au nord. Le premier édifice est démantelé vers le milieu du Ier siècle apr. J.-C. Peu auparavant, dans le deuxième tiers du Ier siècle, une aire sacrée a vu le jour à l'ouest du *cardo maximus*, de 36 m de côté, bordée d'un cryptoportique surmonté d'un portique en *pi*. La seconde basilique est imposante avec ses 26,50 × 98 m environ de surface: une nef centrale à absides est inscrite dans un déambulatoire augmenté d'absides que prolongent des annexes également terminées par des absides. L'aire publique est déplacée vers le sud et respecte alors l'axialité de l'*area sacra*. Le pavement de la place est fait de dalles de calcaire jaune. Un escalier monumental de quatre marches permettait d'accéder à la basilique, un nombre moindre que celui proposé sur la maquette du forum exposée depuis les années 1990 dans le musée romain. De même, un escalier centré de 10 mètres donnait accès à l'aire sacrée à l'ouest et non un escalier occupant toute la largeur de la place. Notons qu'en 2009, l'observation d'un «mur» attestait enfin l'existence d'un podium de temple que l'on s'attendait à voir érigé sur l'*area sacra*. Des observations sur le mode de construction de la seconde basilique et le catalogue des blocs d'architecture qui en proviennent, dû à P. Hauser, vont contribuer à la nouvelle étude architecturale du bâtiment envisagée; le matériau utilisé pour les blocs n'est étonnamment pas mentionné. La synthèse des données acquises sert de première conclusion à cette partie, augmentée d'utiles plans et vignettes pour une meilleure compréhension de l'évolution du site, avec quelques renvois parfois douteux (dont une fig. 46 ne correspondant pas au propos et un côté ouest pour un côté sud). Une seconde conclusion revient sur les débuts de la colonie de Nyon à la lumière des découvertes récentes dans le secteur de l'*area publica*: elle reprend brièvement et conforte pour l'essentiel les hypothèses déjà émises auparavant. Avant les listes de murs, de structures, d'ensembles de matériel et un catalogue du mobilier, surtout céramique et monétaire, deux études spécialisées complètent le volume. L'une traite des peintures murales découvertes en différents endroits du secteur ouest des basiliques. Due à E. Broillet-Ramjoué, elle aborde un matériel certes fragmentaire, mais suffisamment parlant pour permettre au moins deux restitutions de décors, dont celui d'une partie de l'intérieur de la première basilique, à fond noir et fins candélabres au-dessus d'imitations de marbres; des fragments de stuc et d'enduit indiquent une façade agrémentée de colonnes semi-engagées sur

fond blanc. Ces ensembles constituent un rare exemple de revêtement d'un monument public du début de notre ère au nord des Alpes; une bibliographie actualisée aurait renforcé ce constat. Des graffitis étaient conservés sur les fonds noirs, montrant un chasseur ou un gladiateur, une tête et des inscriptions comme un probable « achète des droits de propriété avec discrétion ! » et un PEDI […] que l'on rapprochera plutôt du verbe licencieux pedicare souvent transcrit sur les parois romaines plutôt que du mot pes, le « pied » et ses dérivés, un conseil et une invective dignes d'un lieu de procès et de rencontres officielles ou non. Un important chapitre est consacré à une trouvaille qui a fait date dans l'archéologie locale: la mosaïque dite « d'Artémis », qu'il faudrait rebaptiser en mosaïque de Neptune, dégagée en 1932 et longtemps exposée sur le mur d'entrée de la cour du château de Nyon. Les nouvelles recherches ont démontré que le pavement décorait le portique nord du forum, un type de revêtement de place publique peu attesté dans le monde romain. S. Delbarre-Bärtschi et le regretté S. Rebetez en proposent une étude attentive, des circonstances de découverte à l'analyse stylistique et chronologique et à l'insertion dans l'architecture de la place, des questions de prélèvement et de déménagement de la mosaïque à son état de conservation et à sa ou plutôt ses restaurations, de sa restitution sur un espace de près de 12 m pour 5 m de largeur dont seuls 7,10 m sur 3,60 m ont été conservés. Les vicissitudes subies par le pavement n'empêchent pas de reconnaître, en milieu aquatique, un dauphin chevauché par un Amour en train de chuter et un autre Amour tendant sa voile debout sur une amphore, sous un personnage qui est vraisemblablement l'un des Vents, des monstres marins, dont un chien à queue de poisson à côté de l'Artémis des navigateurs. La scène, incomplète, se déroule à gauche du char de Neptune surmontant l'apparition de Caelus, la personnification du ciel. La position de la mosaïque fait penser à une entrée monumentale d'un bâtiment adjacent au nord du portique. Cet édifice serait le lieu de réunion de la corporation la plus importante des rives du lac, celle des Nautes du Léman attestés à *Lousonna*. À l'époque de la monumentalisation des bâtiments de la colonie équestre, à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle apr. J.-C., les riches bateliers auraient magnifiquement décoré leur *schola*, leur bâtiment administratif au centre de Nyon. On regrettera qu'une telle mosaïque n'ait droit qu'à de minuscules vignettes. La publication très archéologique reste riche de renseignements sur l'édification du centre urbain de la première des trois colonies romaines attestées sur sol suisse, dont on ne doute plus aujourd'hui qu'elle se soit installée sur son promontoire dès l'époque de César. Malgré la difficulté de fouilles en zone urbaine, malgré le morcellement des données qui en sont recueillies, c'est un pan capital de l'histoire nyonnaise qui s'ouvre à la réflexion.

Michel E. Fuchs

François Berger, *Saint-Loup, Saint-Triphon & les autres…: lieux de saints en Pays de Vaud*, [Lausanne]: Les Éditions de la Tour Lanterne, 2013 (2e éd. corrigée), 73 p.

L'auteur, qui rédige dans *24 Heures* la rubrique toponymique hebdomadaire intitulée « Mystère des lieux-dits », aborde ici l'aspect particulier des toponymes hagiographiques. Sa brochure ne prétend pas à l'érudition, mais se veut être une simple approche des lieux portant le nom d'un saint avec une présentation d'une page par cas en regard d'une photographie du bâtiment en principe ecclésial, soit en tout 32 cas traités. Chaque notice est composée de trois parties, la première situant géographiquement le lieu, la seconde présentant brièvement le saint local et la troisième donnant un aperçu historique succinct, dont on peut évidemment discuter les éléments retenus. La place limitée contraint à des choix privilégiant une anecdote ou quelques aspects particuliers, qui apportent au grand public un éclairage intéressant sur le passé – pas toujours lointain – de ces lieux. La publication, initiée par le Conseil de service communautaire La Cathédrale, se clôt naturellement sur ce bâtiment et le portail des Apôtres. On remarquera en passant que la bibliographie omet la thèse de Michael Benzerath sur ce thème, *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter*, publiée à Fribourg en 1914.

Pierre-Yves Favez

Miriam Nicoli, *Les savants et les livres. Autour d'Albrecht von Haller (1708-1777) et Samuel-Auguste Tissot (1728-1797)*, Genève: Slatkine, 2013, 365 p. (Coll. Travaux sur la Suisse des Lumières).

Depuis une petite dizaine d'années, Miriam Nicoli s'est progressivement imposée comme l'une des représentantes les plus dynamiques de la relève académique suisse dans le domaine – actuellement en vogue – de l'histoire culturelle des sciences. Après un mémoire de licence remarqué sur la vulgarisation scientifique dans le *Journal de Lausanne* rédigé par Jean Lanteires entre 1786 et 1792 *(Apporter les Lumières au plus grand nombre,* Lausanne: Antipodes, 2006), elle a porté son attention sur le célèbre médecin vaudois Samuel-Auguste Tissot (1728-1797), dont elle a édité le traité inédit *De la Médecine civile ou de la Police de la Médecine* (Lausanne: BHMS, 2009). C'est ce même docteur Tissot qu'elle a choisi de placer, aux côtés de son confrère bernois Albrecht von Haller (1708-1777), au cœur de sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Lausanne en juillet 2011 sous la direction de la professeure Danièle Tosato-Rigo. Le beau livre dont nous rendons compte ici constitue la version remaniée de cette thèse d'histoire primée par la Faculté des lettres de l'UNIL.

Dès la partie introductive, Miriam Nicoli se propose de faire pénétrer le lecteur dans le «cabinet du savant» et procède, dans ce but, à une évocation très suggestive de l'aspect présumé d'un tel espace: «Le bureau des hommes de science du XVIIIe siècle était encombré d'objets liés à leur travail: spécimens botaniques ou animaux, cailloux, dessins d'anatomie, dossiers de patients ou hypothèses de recherche notées dans des cahiers de laboratoire. On devait y trouver également des outils tels que des lentilles ou des scalpels, certainement des papiers et des lettres…» (p. 15). Ce paragraphe inaugural, qu'on pourrait considérer à tort comme un simple lever de rideau ou un habile artifice de mise en scène, revêt en fait une importance méthodologique capitale. Cette plaisante entrée en matière comporte en effet une forte dimension programmatique, dans la mesure où elle témoigne du profond renouvellement qui s'est opéré dans l'histoire des sciences au cours des dernières décennies. À partir des années 1980, on a assisté dans ce domaine à un déplacement graduel des préoccupations des chercheurs, lesquels se sont peu à peu émancipés de l'histoire traditionnelle des grandes théories scientifiques pour se tourner vers de nouveaux champs d'investigation: il s'agit désormais de mettre l'accent sur les diverses pratiques socioculturelles qui régissent l'activité des savants et sous-tendent les modes de constitution et de diffusion des savoirs. Cette évolution épistémologique conduit notamment à accorder une place prépondérante à la culture matérielle et aux contingences pratiques de la vie quotidienne: loin de vivre isolé dans une tour d'ivoire, l'homme de science évolue au sein d'un environnement très concret qu'il importe de reconstituer avec minutie, non pas pour «planter le décor» mais pour cerner au plus près l'univers sensible dans lequel s'élaborent, au jour le jour, les connaissances scientifiques. Relégué à l'arrière-plan dans les ouvrages canoniques d'autrefois, le laboratoire du savant occupe dorénavant une position proéminente dans les enquêtes historiques: le cabinet «encombré d'objets» est à présent au centre du dispositif; appréhendée de la sorte, l'activité scientifique est indissociable du contexte dans lequel elle se déploie.

Afin d'envisager la République des Sciences au temps des Lumières sous cet angle novateur de la réalité quotidienne du savant au travail, Miriam Nicoli a pris le parti de «croiser l'histoire des sciences et l'histoire du livre» (p. 20), en mettant en évidence les mécanismes de la communication scientifique au XVIIIe siècle. Vecteur essentiel de la circulation des savoirs, l'imprimé joue un rôle clé dans les réseaux culturels de l'époque. C'est pourquoi tout homme de science désireux de diffuser ses découvertes et d'accéder à une certaine notoriété se trouve inévitablement aux prises avec les multiples contraintes du monde éditorial, et se voit ainsi confronté à un système complexe dont il doit connaître les usages et maîtriser les codes. Pour traiter cette question de l'insertion du savant dans les rouages de la production livresque, l'auteure s'est focalisée sur une source particulièrement féconde, en se livrant à une analyse détaillée de la correspondance échangée entre deux éminentes figures des Lumières helvétiques, Tissot et Haller. Le commerce épistolaire de ces deux médecins constitue en effet une mine d'informations, étant donné que le Lausannois et le

Bernois se sont massivement investis dans l'espace de la communication scientifique et ont mis en œuvre diverses stratégies éditoriales pour assurer la promotion de leurs travaux et asseoir leur réputation dans l'Europe éclairée.

L'étude attentive des lettres que Tissot et Haller se sont mutuellement adressées permet de saisir sur le vif la place concrète qu'occupe l'imprimé dans la vie des savants du XVIIIe siècle. Ces derniers s'efforcent de se procurer rapidement les ouvrages les plus utiles sans pour autant se laisser submerger par le flot d'information qui inonde continuellement un marché en plein essor (Haller confie à Tissot qu'il a parfois l'impression d'être « assiégé de livres »). Il leur faut également se montrer capables de négocier avec les différents acteurs qui gravitent dans l'univers mouvant et hautement concurrentiel du commerce du livre : imprimeurs, marchands-libraires, traducteurs, copistes, graveurs, transporteurs et autres commis. De surcroît, les savants doivent gérer au mieux l'étape fondamentale de la publication, laquelle marque la transition entre la phase d'expérimentation et la phase de transmission au public des résultats obtenus ; ce passage décisif implique toute une série de choix techniques et stratégiques : profiter d'une conjoncture favorable, miser sur le bon éditeur, évaluer la qualité du papier et la lisibilité de la composition typographique, vérifier l'adéquation entre texte et illustrations lors de la mise en page du volume, etc. Les diverses facettes du processus de fabrication d'un livre conditionnent fortement les modalités de réception de l'ouvrage : l'impact potentiel d'une œuvre sur les lecteurs dépend en grande partie de facteurs matériels auxquels le savant qui veut faire carrière ne peut en aucun cas se montrer indifférent. Face à de tels enjeux pratiques et en raison des lourdes contraintes qui en découlent, il ne reste en définitive que peu de temps pour l'abstraction spéculative et la rêverie contemplative… À l'image de Tissot et Haller, l'homme de science des Lumières est résolument ancré dans les réalités économiques et socioculturelles de son temps.

Contribution significative à l'histoire des sciences et à l'histoire du livre, l'étude stimulante de Miriam Nicoli se signale par son originalité méthodologique, sa vocation interdisciplinaire, sa rigueur argumentative et sa richesse documentaire. On soulignera en outre que cette thèse solidement charpentée est avantageusement servie par une écriture à la fois limpide, précise et élégante. Ces qualités stylistiques sont d'autant plus louables que le français n'est pas la langue maternelle de cette talentueuse dix-huitiémiste.

Léonard Burnand

Jean Samuel Guisan, *Le Vaudois des terres noyées : ingénieur à la Guiane française 1777-1791*, Lausanne : Éditions d'En bas/Matoury : Ibis Rouge Éditions, 2012. Texte préfacé, introduit et annoté par Olivier Pavillon, Yannick Le Roux et Kristen Sarge, avec une contribution de Gilbert Coutaz et une postface d'Eunice Richards-Pillot, 340 p.

Depuis un peu plus d'une décennie, on assiste en Suisse à un intérêt grandissant pour le rôle joué par certaines familles ou individus de notre pays dans l'histoire coloniale européenne. C'est donc avec un intérêt particulier, voire avec grand profit, qu'on lira les *Mémoires* de Jean Samuel Guisan (1740-1801).

Issu d'une famille désargentée d'Avenches, où il est né, autodidacte aux intérêts multiples, Jean Samuel Guisan devient en 1769 planteur chez son oncle au Surinam, alors colonie hollandaise. Il passe en 1777 en Guyane française où il est nommé, grâce à l'amitié que lui porte Pierre Victor Malouet (1740-1814), l'ordonnateur de la colonie, « ingénieur en chef pour la partie hydraulique » et capitaine d'infanterie.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la Guyane française affronte des difficultés insurmontables : une nature impénétrable, un climat hostile et une faible population rendent toute entreprise hasardeuse. Les investissements sont rares et la plupart des projets économiques d'envergure sont voués à l'échec. La petite société européenne locale vit quant à elle dans une léthargie qui ne facilite pas le succès. Quand l'ordonnateur Malouet arrive en Guyane, en 1776, il a pour projet de tirer la colonie de son néant et d'en faire enfin « un objet d'utilité pour la Métropole », c'est-à-dire une colonie rentable. Entre autres défis, il souhaite encourager

la spéculation en créant de nouveaux établissements agraires dans les « terres basses », ces terres marécageuses de la côte guyanaise. L'idée est d'importer dans la colonie les techniques de « desséchement » (poldérisation) qui avaient si bien réussi au Surinam voisin et que Guisan maîtrisait parfaitement. C'est ainsi que le Vaudois devient le maître d'œuvre de cette nouvelle politique, avec l'appui bienveillant de Malouet.

Personnage intègre et volontaire, inlassable travailleur, Guisan administre plusieurs projets d'aménagement, mène de multiples explorations hydrographiques, dessine des plans et dirige lui-même les chantiers de construction ; il entretient une correspondance abondante avec les différents ordonnateurs en poste et avec le ministère des Colonies. L'homme, qui a le sens de la méthode et du travail bien fait, cherche des solutions pragmatiques à chacun des problèmes causés par les terres inondées ; curieux de tout, il se passionne pour l'agriculture, l'agronomie, la pédologie, l'hydrologie, se lance dans des expériences scientifiques improbables et se pique de philosophie (il est qualifié d'« observateur et philosophe »). Jean Samuel Guisan est sans aucun doute un pur produit des Lumières. Parmi les nombreux travaux à mettre à son crédit, on peut citer l'établissement d'Approuague, la création de l'épicerie royale La Gabrielle (dédiée notamment à la culture du clou de girofle) et le canal de Kaw. La mission de Guisan ne va cependant pas sans mal : pendant les quatorze années passées en Guyane, le Vaudois est souvent en proie à la jalousie et à la malveillance de sa hiérarchie. Enfin, en 1791, les soubresauts de la Révolution ayant atteint la colonie, les conditions se dégradent sensiblement et l'ingénieur décide de regagner la Suisse. Un peu plus tard, en 1794, la désorganisation et l'abolition de l'esclavage provoquent l'effondrement économique du territoire. Malgré ces différentes péripéties, les travaux du Vaudois, par leur nombre et leur importance, ont profondément marqué l'histoire de la Guyane ; l'ingénieur laisse d'ailleurs dans la région un souvenir lumineux, au point qu'on donnera plus tard son nom à un établissement (Guisanbourg).

Les souvenirs de Jean Samuel Guisan, restés inédits jusqu'ici, ont été écrits à l'attention de ses deux fils et n'étaient à l'origine pas destinés à être publiés. Terminés par Guisan en avril 1797, ils couvrent une grande partie de la vie du personnage, de sa jeunesse à Avenches au retour dans le Pays de Vaud ; le texte se révèle être une source irremplaçable sur la Guyane au XVIIIe siècle et permet une immersion étonnante dans l'entreprise coloniale française, un système dont le principal but reste la spéculation, la mise en valeur et l'exploitation des terres, l'augmentation de leur rendement et la gestion très rationnelle des ressources (dont on attend naturellement un retour sur investissement). Ces Mémoires montrent également les difficultés importantes que rencontrent les Européens outre-mer, à commencer par la forte mortalité, le problème du financement et le manque chronique de main-d'œuvre.

En toile de fond se profile la question lancinante de l'esclavage, omniprésent puisque sur lui repose l'entier du système colonial. À une époque où le débat sur l'abolition est déjà engagé (on songe notamment à la Société des Amis des Noirs, créée en 1788, ainsi qu'aux joutes par pamphlets interposés qui opposent Malouet et Condorcet), l'opinion de Guisan sur le sujet est attendue avec intérêt : étant lui-même proche des milieux esclavagistes ainsi qu'un gros employeur d'esclaves, l'ingénieur ne critique pour ainsi dire jamais le système, même s'il en dénonce parfois les abus : d'un naturel plutôt ouvert et bienveillant, l'homme ne semble pas totalement opposé, surtout vers la fin de sa vie, à l'idée d'une abolition.

Les Mémoires sont précédés par une importante partie critique comprenant une introduction bienvenue d'Olivier Pavillon et trois autres contributions : Gilbert Coutaz se penche tout d'abord sur l'historiographie de Jean Samuel Guisan et rappelle opportunément la biographie du personnage déjà publiée par Charles Eynard en 1844. Il évoque ensuite l'histoire du manuscrit déposé aux Archives cantonales vaudoises depuis 1981. Yannick Le Roux et Kristen Sarge replacent quant à eux l'œuvre de Guisan dans le contexte guyanais. Ces deux articles sont importants car ils donnent au lecteur toutes les informations utiles sur la colonie française au XVIIIe siècle et permettent une bonne mise en perspective, que ce soit de la question de l'aménagement des terres basses ou celle de l'esclavage. L'ouvrage, annoté et abondamment commenté, est enfin enrichi d'un cahier d'illustrations et de plusieurs documents d'archives en annexes.

Sébastien Rial

À propos de deux publications consacrées au patrimoine artistique et architectural du lac de Morat et du Vully.

Caroline Dey, *Châteaux et maisons de maître autour du lac de Morat*, s.l., s.n., s.d., 100 p.

Nathalie Desarzens, *La ville d'Avenches*, Berne: Société d'histoire de l'art en Suisse; [Avenches]: Fondation de la Cité d'Avenches, 2014, 48 p. (coll. Guides d'art et d'histoire de la Suisse 945.)

La photo numérique, l'édition bon marché à compte d'auteur font apparaître sur le marché du livre « tout et n'importe quoi », à l'instar de ce qu'on voit sur la toile. Après *Champvent, l'histoire de ses 1000 ans* (2011), Bex et *Villars à la Belle époque* (2012), *Grandson* (2012), Caroline Dey, licenciée ès lettres de l'Université de Lausanne, nous inflige *Château et maisons de maître autour du lac de Morat*, sorti apparemment en 2013, dont le contenu n'atteint pas le niveau d'un honnête travail de maturité et ne vaut pas son prix de 65 fr. Ces livres utilisent tous la même recette: un coulis d'images en couleurs, éditées pleine page souvent, censées impressionner le lecteur et camoufler l'indigence du propos. Cette iconographie est souvent de piètre qualité ou desservie par une mise en page calamiteuse: ligne graphique inexistante, mauvaises photos d'amateur, mal cadrées, tronquées, troubles, pixelisées, ou à dominante colorimétrique inappropriée. Tant que cette mauvaise production joue sur l'autofinancement, on ne peut que se plier aux lois du marché; en revanche, on déplore que certains *opus* aient bénéficié de fonds publics.

Dans *Châteaux et maisons de maître autour du lac de Morat*, format A4 italien, les images sont souvent redondantes, mais n'enrichissent pas l'information: l'auteure veut « attirer le regard du lecteur sur ces beaux édifices », c'est raté en page 13 où la photo pleine page montre d'abord un écran de végétation camouflant « la maison de maître » de Salavaux (maison vigneronne?). Heureusement juste à côté, page 12, la même façade est montrée en hiver. La face sur rue est présentée deux fois également, avant et après la dernière restauration. La double page qui suit dispose banalement une série de vues des intérieurs vides, dépourvues d'explications, tout juste dignes de figurer dans une publicité d'agence immobilière. Le clou du livre est assurément le cycle de toiles peintes du château de Cotterd (pp. 18 à 33). Il s'agit d'une succession de détails focalisés sur les personnages dans des cadres plus ou moins resserrés: aucune vue générale ne permet de se rendre compte de l'ensemble, de savoir de quelles scènes il s'agit et d'apprécier ce qu'elles apportent au cadre architectural, pourtant l'objet d'étude du livre. L'auteure parle d'ailleurs erronément de « tapisseries » et nous sert quatre lignes de banalités et une incontournable référence à Fragonard. Tout reste à étudier et à comprendre de ce cycle assurément splendide. Plus loin, le plan cadastral de Bellerive de 1816 situant Cotterd, dans ses deux versions, est publié trois fois en pleine page avec des cadrages un peu différents. La vue la plus générale, la seule qui soit nette, aurait suffi: toute l'information utile (et malheureusement inexploitée) s'y trouve. De nombreux documents anciens ne sont pas datés ni commentés. La double page consacrée au château de Cressier est particulièrement atroce en concentrant tous les travers dénoncés; de plus, la provenance des images, certaines copiées de publications existantes, n'est pas indiquée.

Les quelques légendes ressortent quant à elles du pataquès. Dans son chapitre consacré au château de Guévaux fribourgeois, Caroline Dey publie un document (p. 43), où on voit certes cette maison, mais qui se rapporte à la propriété vaudoise voisine puisqu'il s'agit des possessions de Nicolas Kilchberg, seigneur d'Avenches, alors que Guévaux-Fribourg est entre les mains de son cousin Jean-Bernard, lui, bailli de Saint-Jean de Cerlier. La légende originale est transcrite, mais l'image est tronquée; de ce fait, la vue à vol d'oiseau (trouble et vilainement reproduite) que nous avons sous les yeux est improprement qualifiée de plan. Une mauvaise lecture de l'abréviation « Mons. » conduit l'auteure à faire du bailli d'Avenches un « Monseigneur », titre impropre à qualifier un honnête aristocrate bernois, qui n'est ni un prélat ni un grand prince régnant. La

plus longue légende, consacrée à la salle de la tour du château d'Avenches, veut nous convaincre que les hottes de cheminée, pyramidales à l'époque gothique, deviennent rectilignes à la Renaissance (p. 86). Or, que voit-on sur la photo? – un élément pyramidal que soutient le spectaculaire manteau maniériste du sculpteur Jean Bugnon. Le mot cartouche, qui renferme les armoiries bernoises martelées, est utilisé au féminin! À la fin de l'ouvrage, dans une série de cartes postales et de photographies anciennes mises en vrac, mais qu'il aurait mieux fallu placer dans les chapitres respectifs des édifices qu'elles illustrent, l'ancienne auberge du Lion d'Or de 1904 est légendée: «actuellement bâtiment de l'administration communale de Môtier», mais aucune indication sur son style, sa date de construction ou sur sa fonction première.

Que dire du texte? Consternant! Il procède du copier-coller tiré de publications antérieures de qualité très inégale, dont le propos initial, souvent tronqué, est rendu tout simplement inintelligible. Les innombrables coquilles, incohérences typographiques, fautes d'orthographe et maladresses rédactionnelles n'arrangent rien. Le chapitre consacré au château de Vallamand en est la plus criante illustration où l'auteure arrive à nous inventer une sorte de mitose de la seigneurie de Bellerive. Pour comprendre, il faut retourner au *Dictionnaire historique* de Mottaz, t. 1, pp. 191-192 et non t. 3 p. 407 comme indiqué en note. Les toitures à l'impériale coiffant les tours de cet édifice sont décrites d'une façon invraisemblable, sans doute dans l'intention de vulgariser, mais révélant surtout une non-maîtrise du vocabulaire architectural élémentaire: «toits pyramidaux renflés au milieu en forme d'oignons carrés». On découvre que, dans sa première version, le manoir de Salavaux a été construit au XIIIe siècle par les Cossonay-Prangins; cette affirmation est gratuite car aucune preuve historique ou archéologique, à ma connaissance, ne permet de situer à Salavaux le «castrum Belle Ripe». Autre perle: à Morat, «le château fut le théâtre de la bataille de Morat», assertion saugrenue et inédite qui révolutionne nos connaissances de cet événement majeur de l'histoire suisse, faisant dire à l'auteure que ses tours ont été gravement endommagées et ses remparts détruits. Il suffit de regarder la photo qui accompagne le propos pour constater que, dans son enveloppe extérieure, l'édifice des XIIIe et XIVe siècles est intact! On arrête là cette triste énumération: dans cet ouvrage, comme dans ses études précédentes, tout est à l'avenant. L'auteure aurait évité bien des erreurs grossières en lisant correctement les publications auxquelles elle se réfère en notes ou en bibliographie car le patrimoine monumental autour du lac de Morat a été magistralement étudié par Hermann Schöpfer pour le canton de Fribourg et, côté vaudois, par Marcel Grandjean et ses anciens étudiants dans leurs monographies sur Avenches, Cudrefin et Guévaux.

Aucune ligne de conduite n'oriente le discours et ne guide le lecteur. Le choix des objets est arbitraire et incohérent. Alors que le livre veut se situer «autour du lac de Morat», on nous présente Cressier, le Grand et le Petit Vivy ou encore Saint-Aubin, mais rien sur Faoug, Greng, Muntelier, Sugiez ou Môtier. Dans le texte consacré au château de Saint-Aubin, 14 lignes imprimées deux fois (*sic!* pp. 91-92) ou ailleurs, de longues digressions tentent de combler la pauvreté de l'information sur l'objet étudié. L'appareil critique et la bibliographie comportant 21 titres sont des plus fantaisistes; certaines références n'ont qu'un lointain rapport avec le sujet étudié.

Quittons ce salmigondis et terminons notre compte rendu sur une note positive: on salue ici l'un des derniers *Guides d'art et d'histoire de la Suisse* paru, consacré à la ville d'Avenches et rédigé par Nathalie Desarzens. Cette plaquette de 48 pages, d'une belle écriture, met à la portée du touriste et de l'amateur toute la richesse de cette ville, spectaculairement exhumée par Marcel Grandjean dans ses deux gros volumes sortis en 2007. Le propos est limpide, le travail de vulgarisation et de simplification, réussi: il ne travestit pas la réalité historique, urbanistique et architecturale d'Avenches, la met à la portée de l'honnête homme qui a ainsi l'impression de gagner en intelligence. L'excellente traduction allemande d'Hubertus von Gemmingen ravira les Alémaniques en villégiature. L'iconographie soignée, presque entièrement en quadrichromie, servie par une mise en page professionnelle, est l'œuvre de vrais et bons photographes, Rémy Gindroz essentiellement et Claude Bornand.

Daniel de Raemy

Loïc Rochat, *«Cugnet sera mon architecte». Ascension sociale et mutation professionnelle d'une dynastie de maîtres charpentiers et d'architectes vaudois, XVIIIe-XIXe siècles*, Neuchâtel: Alphil, 2013, 146 p.

Cet ouvrage est le prolongement d'un travail de master soutenu à l'UNIL en 2011 à la Faculté des lettres, section d'histoire, basé sur un inventaire des archives de la famille Cugnet déposées aux Archives cantonales vaudoises entre 2008 et 2010. Ces archives familiales, bien que fragmentaires, sont relativement importantes avec deux cent trente pièces comprises entre 1561 et 2009. Celles-ci ont été inventoriées par l'auteur et sont consultables sous la cote PP 756.

Avant cette publication, Loïc Rochat avait déjà écrit deux articles sur cette même famille, dans le *Bulletin généalogique vaudois* en 2010, et dans les *Archives héraldiques suisses* en 2011. En effet, l'auteur est avant tout un historien généalogiste, intéressé aux thèmes d'histoire sociale, mais qui, en abordant ce sujet, s'est lancé avec succès dans le domaine de l'histoire de l'architecture. Il s'est pour cela entouré de spécialistes reconnus: Paul Bissegger, ancien rédacteur des *Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* pour le canton de Vaud, qui signe la préface du livre, et Dave Lüthi, professeur en histoire de l'art à la chaire d'enseignement d'histoire de l'architecture et du patrimoine, qui rédige un chapitre sur la production architecturale des Cugnet, intitulé «Éloge de la normalité. Prémisses d'une autre histoire de l'architecture».

D'un format A4, le livre est généreusement illustré de photographies anciennes et nouvelles, de bonne qualité (la plupart non professionnelles), de plans originaux, de relevés, de portraits, souvent dans de larges dimensions, ce qui en fait une publication très plaisante à l'œil. L'ouvrage est fouillé avec un appareil critique important (notes, annexes composées de généalogies et de notices biographiques, bibliographie complète) tout en étant facilement accessible à un large public. Le titre a été suggéré par le baron Louis-François Guiger de Prangins, qui s'exprime en ces mots dans son *Journal*, le 2 septembre 1784, et pour qui Louis Cugnet I a travaillé à plusieurs reprises.

Loïc Rochat a le grand mérite d'apporter un éclairage sur tout un pan du monde de la construction de la Côte et environs, en décrivant les carrières diversifiées et les chantiers aussi bien modestes que prestigieux de Louis Cugnet I (1729-1801), Louis Cugnet II (1765-1835), Louis Cugnet III (1798-1854), Alfred Cugnet (1830-1874), et Louis Cugnet IV (1838-1888). Il s'agit d'une véritable dynastie composée de cinq générations de bâtisseurs, charpentiers et architectes, qui ont, entre les XVIIIe et XIXe siècles, marqué de leur empreinte plusieurs villages de la Côte. Les distinguer s'est révélé un exercice bien difficile, car presque tous portent le prénom de Louis… Loïc Rochat s'est appliqué à identifier le travail des uns et des autres. Pour cela, les historiens locaux lui doivent une fière chandelle!

L'auteur s'est rendu compte, en analysant la biographie des Cugnet, que ce sujet méritait une mise en contexte plus large, celui des architectes et constructeurs de la région, déjà bien étudié par les historiens des monuments Paul Bissegger et Pierre-Antoine Troillet notamment, mais qui demandait à être complété avec de nouvelles données. Cet ouvrage n'est donc pas seulement un livre de généalogiste sur une dynastie de constructeurs de la Côte, c'est une histoire sociale qui est tissée là, entrelacée d'une histoire de l'architecture locale.

Le parcours des protagonistes principaux du livre révèle l'évolution du statut des maîtres charpentiers entre les XVIIIe et XIXe siècles. Louis I est un personnage clé dans la destinée de sa famille; il a su asseoir sa position tant professionnelle que sociale. Avec son fils Louis II, ils ont travaillé pour des maîtres d'ouvrage prestigieux, et réalisé en 1805 la magistrale charpente adaptée à la toiture en coupole de La Gordanne. Louis III, né en 1798, cesse définitivement la charpenterie en 1836, il n'est plus désigné comme charpentier, mais comme «architecte-agriculteur» ou encore «architecte-propriétaire», tirant la moitié de ses revenus de la vente des produits de sa terre et de ses vignes. Il poursuit ainsi la métamorphose professionnelle amorcée par son grand-père. Quant à ses fils, Alfred et Louis IV, ils iront tous deux se former en Suisse alémanique dans des filières académiques, un pas décisif vers la professionnalisation de leur métier.

Ce qui frappe d'emblée, mis à part la persistance de la même activité à travers la dynastie familiale, c'est surtout l'ascension sociale rapide des Cugnet et leur aisance financière leur permettant d'acquérir le magnifique domaine du Rosay à Bursins. Autre point central: la professionnalisation progressive du métier, tout à fait palpable ici. Sous nos yeux se dessine concrètement l'importance de plus en plus vitale pour l'architecte du dernier tiers du XIXe siècle de se constituer un réseau relationnel. Ceci est particulièrement visible chez Louis IV, qui s'installe en 1866 à Lausanne et tente énergiquement de s'intégrer au microcosme de la bonne société, sans vraiment y parvenir, alors qu'Alfred, actif sur La Côte, région où il possède de solides attaches – après s'être auparavant «cassé les dents», à Genève –, déploie une activité riche et variée, jonglant entre commandes publiques et privées.

Nous avons tous remarqué les réalisations teintées de classicisme des Cugnet le long des routes qui traversent les petits villages de La Côte: les églises de Gilly, de Saint-Oyens, de Bursinel et de Burtigny, les tours communales de Le Vaud et de Burtigny, les écoles de Saint-George et d'Eysins, les auberges communales de Prangins et de Mollens, et *last but not least* l'objet le plus prestigieux, la magnifique villa palladienne La Gordanne sur la commune de Féchy, mais sans savoir réellement à qui attribuer ces bâtiments. Le passant les regardera désormais avec un œil plus averti.

Catherine Schmutz Nicod

Sébastien Rial (dir.), *De Nimègue à Java: Les soldats suisses au service de la Hollande XVIIe-XXe siècles*, Morges: Château de Morges et ses musées/Pully: Centre d'histoire et de prospective militaires, 2014, 288 p.

Cet ouvrage collectif de 288 pages est le fruit d'une collaboration de plusieurs années entre le Château de Morges et ses quatre musées (anciennement Musée militaire vaudois) avec le Centre d'histoire et de prospective militaires de Pully et présente les communications tenues lors d'une journée d'étude consacrée au service de Hollande en 2010. Le livre, sous la direction de Sébastien Rial, réunit les contributions de douze auteurs – soit une partie significative des historiens militaires actifs en Suisse romande. Contrairement à ce que pourrait laisser penser son titre, le livre présente certes le service des soldats suisses, mais l'insère dans le contexte plus global des relations politiques, économiques et culturelles entre les cantons suisses et les Provinces-Unies, et ce à l'aune de la politique européenne, et tout particulièrement en regard à l'amitié parfois houleuse unissant le Corps helvétique avec le royaume de France.

Les lecteurs férus d'histoire vaudoise ne manqueront pas d'être intrigués par la part importante jouée par le Pays de Vaud dans le recrutement d'officiers ayant servi au sein des régiments suisses au service des Provinces-Unies. Alain-Jacques Tornare revient ainsi, dans une contribution de douze pages intitulée «Le service de Hollande un passage obligé pour les sujets vaudois en quête de reconnaissance» sur l'attraction exercée par le service de la Hollande comparé à celui de la France, l'autre grand débouché offert aux Confédérés désireux de suivre la carrière des armes avec l'espoir d'acquérir expérience, fortune et renommée. Si le facteur religieux, qui rapprochait les cantons protestants de la république batave et les cantons catholiques du royaume de «Sa Majesté très chrétienne», tendait certes à favoriser une carrière hollandaise pour les Vaudois alors sujets de «Leurs Excellences de Berne», la cause majeure de cette attirance résidait sans doute dans le fait que le service de la France ne permettait guère aux Vaudois ambitieux de progresser dans la hiérarchie militaire dont les hautes charges étaient réservées aux officiers «jouissant de la bourgeoisie patricienne de Berne». A contrario, les régiments au service de la Hollande étaient moins strictement encadrés par les capitulations alors que par ailleurs, des hommes pouvaient aussi servir les Pays-Bas à titre privé, échappant ainsi totalement aux contraintes propres aux troupes capitulées. *In fine*, plusieurs Vaudois menèrent de brillantes carrières en Hollande, comme Jean de Sacconay qui obtint de Guillaume III un régiment à son nom alors que d'autres ressortissants du Pays de Vaud accédèrent au grade de général. Le célèbre Henri Bouquet de Rolle

servit également la Hollande dès l'âge de dix-sept ans, où il accéda au grade de lieutenant-colonel avant de passer dans l'armée anglaise où il prit la tête d'un régiment avant de se rendre aux Amériques. Une autre célébrité, le major Davel, servit également brièvement le Stathouder.

L'historien Guy Le Comte est l'auteur de la contribution, « la Guerre dans les Flandres vue par Guillaume de Willermin, officier aux Gardes suisses 1793-1795 » qui intéressera tout particulièrement le lectorat vaudois. L'auteur reconstitue ainsi la carrière du jeune officier, fils d'un banquier et commerçant, mais aussi petit-fils de Rodolphe de Willermin, qui fit partie du noyau à l'origine de la création du Régiment des Gardes suisses au service de la Hollande et dont le premier bataillon fut levé en 1750. Grâce aux archives familiales de cette vieille famille morgienne, Guy Le Comte détaille comment le jeune Guillaume entra au service dans la même unité que son aïeul grâce à son père qui racheta un poste d'enseigne abandonné pour des raisons financières par Jean-François Secretan de Lausanne. Guillaume de Willermin rejoignit le régiment au début de 1789 et ne le quitta qu'à sa dissolution quelques années plus tard. Le texte restitue ainsi avec beaucoup de détails l'expérience du jeune officier lorsque les Pays-Bas furent entraînés, de 1793 à 1794, dans la tourmente déclenchée par la Révolution française.

Cette attention toute particulière consacrée au lien historique et militaire entre Vaudois et Hollandais n'est cependant qu'une facette d'un éventail d'articles offrant des perspectives et des styles complémentaires, allant d'une narration précise et événementielle à des interventions plus beaucoup plus contextualisées, parmi lesquels on retiendra par exemple les quinze pages consacrées par David Auberson, dans « Engagés pour six ans en enfer : les mercenaires suisses à la conquête de Java et Bornéo – 1855-1865 », à l'aventure meurtrière des mercenaires suisses ayant servi dans l'armée coloniale hollandaise aux Indes néerlandaises (actuelle Indonésie). Contrairement à l'armée régulière, la Koninklijk Nederlands Indisch Leger ne pouvait pas faire appel aux conscrits hollandais dont le déploiement dans les colonies était proscrit par la Constitution. Parmi d'autres contributions, puisqu'il faut choisir, on notera la présentation par Jean-Jacques Langendorf d'un destin particulièrement surprenant, celui du Bernois Victor Emmanuel Thellung de Courtelary qui devint stratège et théoricien naval après une carrière débutée en tant qu'aspirant dans la marine hollandaise.

Il convient en dernier lieu de souligner que cet ouvrage est aussi un très beau livre en quadrichromie et d'un format imposant pour ce genre de publication (24 X 30 cm). Le volume est aussi très densément illustré au moyen d'une iconographie largement inédite puisée dans les musées néerlandais ou dans des archives familiales encore privées. Un cahier de 23 aquarelles est par exemple reproduit en milieu du volume présentant les soldats suisses au service des Provinces-Unies au XVIIIe siècle.

In fine, De Nimègue à Java : les soldats suisses au service de la Hollande XVIIe-XXe siècles restera très probablement la référence sur le sujet durant plusieurs décennies et deviendra le compagnon inséparable pour tous les passionnés d'histoire militaire, mais aussi pour toutes les personnes intéressées à (re)découvrir les relations historiques anciennes et importantes qui unissent la Suisse et les Pays-Bas.

Adrien Fontanellaz

Numa Graa, *Histoire du droit pénal des mineurs dans le canton de Vaud : 1803-1942*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2013 (*BHV* 139), 679 p.

En exergue de son impressionnante somme consacrée à l'histoire du droit pénal des mineurs dans le canton de Vaud entre 1803 et 1942, Numa Graa a choisi deux citations fort originales, l'une de Céline et l'autre de Chateaubriand. Sélection subtile tant la sécheresse abrupte du premier et l'autoanalyse ironique du second dépeignent mieux la réalité de l'enfance et de l'adolescence que l'irénique pureté originelle chère à Jean-Jacques Rousseau… Car l'enfant peut être pervers et l'adolescent, violent ! Voilà la trame de départ qui sous-tend l'étude de Graa.

Comment résoudre les problèmes que pose la délinquance juvénile? Ce questionnement n'a pas attendu les années 1960 et la divinisation progressive de la jeunesse pour hanter les esprits. Autant la sanction comme telle n'a cessé de provoquer la pensée philosophique, autant la violence particulière pratiquée par des individus que l'on croit a priori engoncés dans un préjugé d'innocence déstabilise, inquiète, taraude, perturbe le monde des adultes. C'est l'un des mérites de la dense thèse de Graa, dirigée par le professeur Denis Tappy: elle ne disjoint jamais la quête des solutions juridiques les plus adéquates du mouvement des idées, et ne perd pas de vue la perméabilité du droit aux théories pénales les plus inédites.

Et, de fait, même traitée de façon plus ou moins sommaire selon les époques, la question a toujours été abordée dans sa spécificité. Un enfant ou un adolescent surpris à commettre un acte délictueux ne peut être renvoyé devant la justice comme un vulgaire bandit: sur ce point, tout le monde s'accorde. Mais comment insérer ce genre de cas dans un univers d'ordre que l'enfant doit apprendre à respecter? Quelle place lui donner dans un carcan pénal qui a vocation à sanctionner? La répression pure et simple est-elle vraiment susceptible d'apporter des réponses acceptables aux légitimes angoisses de la société?

Toutes ces questions défilent dans l'ouvrage de Graa et dévoilent les approches qui se sont succédé dans notre canton, mises aussi en miroir avec l'évolution générale de la réflexion dans ce domaine. Influencé par le très progressiste droit bavarois, le canton de Vaud n'adopte une législation propre qu'en 1803, avec son accession au rang de canton suisse. Auparavant, les coutumiers exerçaient leur autorité avant que le Code pénal de la République helvétique ne s'empare du problème. Mais la seule réplique qu'inspire le délit commis par un jeune se résume trop souvent à sa capacité de discernement présumée; un examen rarement exempt de considérations morales. 1803 n'innovera guère au chapitre de la méthode d'analyse, quand bien même le droit pénal dans son ensemble évolue, sous l'impulsion des thèses de Beccaria, puis de Bentham: le discernement semble l'unique moyen apte à détourner les jeunes gens et jeunes filles concernés des foudres de la justice pénale en les confiant au Conseil d'État, qui tâchera de les placer.

Il faut attendre le Code pénal de 1843, que Pascal Gilliéron a examiné dans sa globalité, pour que des progrès sensibles soient enregistrés. La loi détermine désormais un âge fixe en deçà duquel aucune sanction pénale n'est envisageable: 14 ans. En revanche, entre cet âge-là et 18 ans, le discernement demeure le recours privilégié par le juge appelé à se prononcer. On admet certes que ce critère brille par son arbitraire, mais des barrières liées à l'âge n'octroieraient-elles pas une prédominance indue à la rigidité de la loi? Le contexte social dans lequel vit le jeune délinquant reste secondaire par rapport à la responsabilité individuelle. Les principaux délits recensés, malgré tout peu nombreux, comme le vol dans les forêts, sont pourtant souvent motivés par la misère, qui sévit aussi dans notre canton.

La fin du XIXe siècle constitue un tournant. Avec les mutations que subit la société, l'industrialisation et l'urbanisation rampantes, une violence inédite se diffuse. Durant les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, les «Apaches», ces bandes de jeunes qui affolent la France, font la une d'une presse désormais à grand tirage. Un nouveau climat s'installe qu'appréhendent des sciences en plein essor, comme la sociologie et la criminologie. Le positivisme ambiant ne sera pas sans effet sur la «gestion» de la délinquance juvénile. Les Italiens Lombroso et Ferri ouvrent de nouvelles perspectives, suivis par le Français Tarde ou d'autres. Le contexte joue maintenant un rôle central, au-delà des principes moraux censés orienter les jeunes délinquants sur le bon chemin. Le projet vaudois de 1879 s'en ressent. L'arbitraire du discernement est évacué au profit d'une individuation de la peine: le jeune prévenu doit être jugé en situation, et non plus en vertu de règles trop strictes. Mieux encore: la sanction ne vaut que dans la mesure où elle s'inscrit dans une vision prospective du jugement, que si le jeune, une fois accusé, est entouré, aidé, éduqué, soigné.

Le projet de 1879 ne passera pas la rampe, alors que les discussions relatives à un Code pénal fédéral s'intensifient. Mais la réflexion se poursuit, notamment sous la conduite du syndic de Lausanne libéral André Schnetzler. Si le projet de 1879 se distingue par sa modernité, son échec ne stoppe pas le progrès. L'encadrement des jeunes délinquants s'améliore et de nouvelles idées débarquent sur le bureau du Grand Conseil. Elles trouveront place dans le Code pénal vaudois de 1931. Le discernement, déjà de moins en moins

utilisé, disparaît complètement alors que l'arsenal des mesures veillant à la réintégration du jeune délinquant s'étoffe, avec de nouvelles institutions d'accueil comme l'École de réforme des Croisettes, active depuis 1901 déjà, ou de Moudon. Le système adopté en 1931 sera complété en 1934, sous l'aiguillon du Code pénal fédéral accepté en 1937 contre l'avis des Vaudois, par un secrétariat aux mineurs, dont les missions enveloppent aussi l'appui aux mineurs en délicatesse avec la loi. Pour une fois moins à l'avant-garde que d'habitude, les Vaudois n'introduiront qu'en 1941 une législation spéciale pour les mineurs, dont le premier responsable sera le juge André Veillard.

L'ouvrage de Numa Graa complète remarquablement les travaux d'histoire sociale existants, notamment ceux de Geneviève Heller. En collant à la pratique des tribunaux, l'auteur dresse ainsi un tableau de l'évolution de la délinquance juvénile et, en creux, un portrait d'une partie de la jeunesse vaudoise. Très lisible, le livre aurait peut-être gagné à être enrichi de synthèses intermédiaires qui auraient rythmé plus efficacement le récit et offert une visibilité plus fine des interactions entre droit matériel, procédure et évolution de l'assistance sociale et des idées.

Olivier Meuwly

Cédric Ballenegger, *Le droit vaudois des poursuites, 1803-1891*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2013, 449 p. (BHV 138).

L'histoire du droit privé vaudois est relativement bien connue, que ce soit sous l'ère savoyarde, à l'époque bernoise ou sous le régime cantonal à partir de 1803. Toutes publiées dans les années 1980 et 1990, des études d'Antoine Rochat sur le régime matrimonial, de Philippe Conod sur le Code de procédure civile de 1824, de Joël Krieger sur le Code de procédure civile de 1846, ou encore les travaux de Thierry Monition sur le cadastre vaudois ou de Christophe Reymond sur le régime hypothécaire ont mené à son point d'ébullition une tradition ancienne dont l'Université de Lausanne s'est longtemps enorgueillie. La Bibliothèque historique vaudoise en a toujours recueilli avec soin les précieux fruits, ceci dès sa fondation.

Le changement des conditions d'accès au stage d'avocat a cependant asséché le flux des thèses d'histoire du droit. Depuis, bien que plus espacées, plusieurs thèses fort intéressantes ont néanmoins vu le jour, mais orientées davantage vers le droit public. Citons l'analyse du Code pénal vaudois de 1843 par Pascal Gilliéron ou la thèse de Marie-Thérèse Guignard sur la liberté de la presse. Saluons donc l'*opus* de Cédric Ballenegger sur le droit des poursuites de 1803 à 1891, qui apporte avec brio une nouvelle pièce à la connaissance de l'histoire vaudoise, comme d'habitude publiée sous l'égide de la Bibliothèque historique vaudoise.

Sujet d'une haute technicité, situé à la jointure du droit privé et du droit public dans la mesure où, ressortissant de ce dernier, il complète naturellement le droit civil en fournissant au créancier, avec le concours de l'autorité si nécessaire, les moyens de forcer le débiteur indélicat à lui payer son dû, le droit des poursuites peut paraître abstrait. Il est pourtant essentiel au bon fonctionnement d'une économie digne de ce nom. À l'instar de tout ce qui touche au droit foncier, il garantit à la fois le respect de la propriété et la sûreté des échanges. Sans un cadastre précis, dont l'État assure la bonne tenue à travers l'institution du Registre foncier, il est malaisé de savoir à qui appartiennent les terres, impossible de déterminer les droits de chacun et de maintenir la confiance des propriétaires. Sans un doit de propriété protégé, la vie économique s'effiloche, la libre entreprise se meurt.

Il en va de même pour le droit des poursuites: s'il ne peut faire prévaloir ses droits, le créancier ne prêtera plus d'argent, et tout le système économique ne tardera pas à s'effondrer. Ou alors s'installera l'usure, un fléau économique condamné à prospérer lorsque ceux qui sont disposés à injecter leurs deniers dans le circuit économique craignent pour leur argent et montrent, par les taux d'intérêt pratiqués, leur peu d'envie de le voir circuler. Mais, en même temps, le débiteur doit savoir qu'il ne tombe pas à la merci d'un créancier qui confondrait le prêt comme passage souvent obligé vers la création d'une entreprise et le prêt comme moyen

de pression sur des individus en situation délicate. D'où l'exercice d'équilibrisme auquel doit se vouer le droit des poursuites, assurance d'une économie performante, dans un nécessaire souci de justice et d'efficacité.

Ce sont ces réalités que rappelle la thèse méticuleuse de Cédric Ballenegger. L'auteur explicite la lente évolution de cette branche du droit en terre vaudoise depuis l'Ancien Régime jusqu'à son entrée dans l'ère des codifications qu'inaugure le XIXe siècle. Bien qu'adossé à une loi spéciale dès 1804, le droit des poursuites restera longtemps dépendant du droit civil, que réglementent le code de 1819 et les codes de procédure. Ses contours se dessinent néanmoins progressivement, par voie de correctifs, d'abord entre 1812 et 1816, puis à travers l'important code de procédure civile de 1824 et, enfin, avec la loi du 12 mars 1846 pour la première fois expressément consacrée à la poursuite pour dettes. D'autres réformes suivront, à intervalles réguliers, épousant, grâce à la modernisation des règles de l'exécution forcée, l'essor de l'économie vaudoise. Le droit des poursuites vaudois se distingue ainsi par une évolution progressive: l'auteur relève que les principes posés sous le régime bernois traversent allègrement les péripéties de l'histoire politique du canton. Sa résistance aux soubresauts du temps et son imperméabilité aux clivages idéologiques lui procurent une stabilité, sans doute souhaitable dans un canton demeuré longtemps essentiellement agricole. Cette stabilité est aussi source de cette sécurité juridique qui constituera l'un des atouts non seulement du canton, mais aussi de la Suisse.

Le droit vaudois des poursuites n'aura pas qu'une vocation cantonale. Il jouera en effet un rôle important sur le plan national puisqu'il aura une influence directe sur le futur conseiller fédéral Louis Ruchonnet, principal maître à penser de la loi fédérale que la Suisse attendait depuis l'adoption de la Constitution fédérale de 1874. Opération géniale, car le foisonnement de projets de loi n'avait débouché sur aucune doctrine claire. Fallait-il privilégier la faillite, que réclamait le grand commerce bâlois, ou au contraire s'appuyer sur la saisie, plus appropriée aux régions agricoles où il est préférable de ne pas infliger au propriétaire en difficulté des décisions trop rapides? Cet équilibre, Ruchonnet le trouvera, en 1892. Non sans peine car les catholiques-conservateurs, pour se venger de l'attitude anticatholique des radicaux au Tessin, lancèrent le référendum contre la loi. Mais Ruchonnet triomphera, laissant par cet édifice juridique, son nom dans l'histoire: dans ses principes, « sa » loi est encore en vigueur aujourd'hui…

Cette dimension plus politique manque hélas à l'ouvrage de Cédric Ballenegger. Il a d'ailleurs l'honnêteté de ne pas sceller ses choix. Il reconnaît, dans ses conclusions, que sa recherche devrait être complétée par une étude des rapports qui peuvent exister entre les idées politiques et la manière de concevoir le droit des poursuites. Le même problème surgit à propos des liens entre droit des poursuites et contexte économique et social, dans lequel s'inscrivent les améliorations progressives apportées au système (introduction du minimum vital, abolition de la prison pour dettes, diminution des coûts, etc.). L'auteur aurait-il pu mieux replacer ce vaste secteur juridique, pourtant en prise directe avec le quotidien des affaires, dans l'évolution de la société vaudoise? On relèvera toutefois, sur ces deux points, que les sources ne sont guère nombreuses et que ce travail devrait en effet faire l'objet d'une étude en soi.

On peut être reconnaissant à l'auteur d'avoir dressé avec précision, dans son architecture historique, le cadre d'un domaine du droit particulièrement complexe et d'avoir ainsi ouvert des pistes de réflexion que d'autres études, qu'il appelle d'ailleurs de ses vœux, pourront développer. La thèse de Cédric Ballenegger constitue une pièce majeure pour la compréhension du système juridique vaudois du XIXe siècle, ce siècle témoin de nombreuses mutations, notamment économiques, qui n'auraient justement pu voir le jour sans un système de protection des créanciers et des débiteurs qui a pu, au fil des perfectionnements qu'il a enregistrés, consolider l'essor économique du canton.

Olivier Meuwly

AA.VV. La pensée militaire suisse de 1800 à nos jours. Actes du symposium 2012, Pully: Centre d'histoire et de prospective militaires, 2013, 192 p.

Organisé en trois parties, cet ouvrage regroupe les contributions présentées lors du symposium organisé conjointement par le Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM) et l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires (ASHSM) les 24 et 25 février 2012.

Comme l'écrit Pierre Streit, directeur scientifique du CHPM, dans son introduction, «Oui, une pensée militaire suisse existe!», même si cela peut étonner pour un petit État neutre. Cette pensée militaire est d'ailleurs plutôt riche et ne se limite pas aux seules réflexions centrées sur la Suisse. Divers penseurs ont en effet eu ou ont encore une aura internationale, comme le célèbre théoricien du droit des gens Emer de Vattel, l'illustre général Jomini qui a beaucoup influencé les conceptions américaines de la guerre, ou le colonel Ferdinand Lecomte, largement oublié après sa mort, mais redécouvert récemment grâce notamment aux travaux menés dans le cadre des activités du CHPM. Par ailleurs, les publications sur la pensée militaire suisse sont nombreuses – signalons notamment la collection des *Écrivains militaires romands* publiés il y a quelques années par *Semper Fidelis* et les 11 volumes sur *L'État-major général suisse/Der Schweizerische Generalstab* –, même s'il reste encore beaucoup à faire, particulièrement dans le domaine de la synthèse.

La pensée militaire suisse est relativement complexe et présente diverses particularités: influence du milieu géographique – la montagne –, du cadre géopolitique – la Suisse a été durant de nombreux siècles une confédération, avec des armées cantonales –, de la pratique de la neutralité, du fédéralisme, du plurilinguisme et de la démocratie directe, de la conception des rapports entre la société et l'armée – l'armée suisse est essentiellement une armée de milice composée de citoyens-soldats –, du service militaire étranger… De plus, elle a souvent été peu formalisée et théorisée. C'est fréquemment davantage dans l'étude des réalisations ou dans les analyses, les ordres et les règlements que l'on peut comprendre la pensée de tel ou tel militaire.

Parmi les penseurs militaires évoqués au fil des contributions, les Vaudois sont nombreux, surtout au XIXe siècle, «âge d'or de la pensée militaire suisse». Ainsi, dans son étude comparatiste, Jean-Jacques Langendorf s'intéresse notamment à Antoine-Henri Jomini dont le parcours est particulièrement intéressant. Autodidacte et écrivain militaire, le Payernois doit son ascension au maréchal Ney. Il participe aux campagnes de Napoléon avant de passer, en 1813, au service de la Russie. Ses convictions idéologiques et politiques connaissent alors un virage à 180 degrés. L'ancien jacobin partisan d'un rattachement de la Suisse à la France devient un défenseur de la monarchie de droit divin! Contrairement aux deux autres penseurs présentés dans la contribution – Johannes Wieland et le général Dufour –, Jomini ne s'adresse pas à ses compatriotes helvétiques. Ses écrits, qui ont pour ambition de «pénétrer les arcanes de la guerre», ont une portée beaucoup plus vaste, presque universelle.

De son côté, David Auberson, dont la présentation analyse l'influence de la guerre de Sécession en Suisse, traite plus particulièrement de Ferdinand Lecomte. Homme aux nombreuses casquettes, Lecomte est membre du parti radical et proche des deux conseillers fédéraux Henri Druey et Louis Ruchonnet, journaliste et écrivain militaire, fondateur de la Revue militaire suisse, commandant de la 2e Division, bibliothécaire cantonal et chancelier de l'État de Vaud… Lecomte effectue deux voyages aux États-Unis pour suivre la guerre du côté nordiste, dont il partage les idéaux politiques. Dans son rapport de plus de 200 pages à l'intention du chef du Département militaire, il s'intéresse plus spécifiquement aux armes à feu modernes (fusils se chargeant par la culasse et carabines à répétition) et aux innovations technologiques employées par les armées de l'Union: chemin de fer, ballons d'observation, télégraphe de campagne, artillerie… Finalement, l'influence de la guerre civile sur l'armée suisse reste limitée, même si quelques achats d'armes ont lieu.

Pour Olivier Meuwly, Édouard Secrétan «appartient à cette catégorie de penseurs typiquement helvétiques, qui privilégient toujours l'action et le pragmatisme aux envolées théoriques même les plus raffinées». Homme politique, commandant de la 2e Division, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, Secrétan s'intéresse

avant tout à l'organisation militaire de la Suisse. Dans le débat qui oppose les partisans de la « voie nationale » – qui ont une conception républicaine-démocratique de l'armée et désirent une centralisation complète – aux adeptes de la « nouvelle voie » – regroupés autour d'Ulrich Wille, ils désirent avant tout améliorer l'instruction et l'organisation des troupes –, Secrétan adopte une position intermédiaire et soutient le projet de réforme de l'armée qui est rejeté en 1895. Il se montre très satisfait, 11 ans plus tard, lorsque la nouvelle organisation militaire est acceptée.

Enfin, Daniel Reichel, fondateur du CHPM, est présenté comme « un penseur pour le XXIe siècle » par Martin Motte. « Dans un monde où se dessine probablement un tournant aussi important que celui des XVe et XVIe siècles, mais en sens inverse – le reflux de la modernité, la résurgence corrélative de conflits ‹ archaïques ›, ethniques et religieux plus que nationaux et idéologiques –, ses intuitions centrales sont on ne peut plus actuelles ».

Dimitry Queloz

Olivier Meuwly, *19 avril 1874. L'audace de la démocratie directe*, Lausanne: PPUR 2013, 124 p. (Coll. Le Savoir suisse 90).

On le sait, une histoire générale de la démocratie directe en Suisse reste à écrire. La diversité cantonale n'y aide pas, ni les mythes qui perdurent à son propos. Dans ces circonstances, c'est tout l'intérêt du petit ouvrage d'Olivier Meuwly d'offrir une courte synthèse sur les origines de la démocratie directe au niveau fédéral, en relatant un ensemble d'événements plutôt méconnus du grand public. On oublie en effet souvent que, de 1848 à 1874, le nouveau régime politique fédéral est un système presque purement représentatif. Seuls neuf votes seront organisés, si l'on excepte le scrutin sur la nouvelle constitution en 1848, et ceux concernant les deux révisions totales de 1872 et 1874, et ils auront tous lieu en même temps. Olivier Meuwly nous présente donc cette période charnière de l'histoire suisse qui conduit à l'adoption d'une nouvelle constitution, qui restera en vigueur jusqu'en 1999, et dont on a d'ailleurs conservé les traits les plus fondamentaux jusqu'à aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne la démocratie directe.

Pour l'historien, un événement, et à plus forte raison une date, n'a aucun sens en lui-même. Il faut le replacer dans un contexte plus large, comprendre ce qui l'a préparé, quelles forces étaient en présence, qu'est-ce qui l'a rendu nécessaire ou, au contraire, inattendu. La collection du « Savoir suisse » y invite, à la suite de sa prestigieuse devancière des Éditions Gallimard. Olivier Meuwly se garde donc bien de se concentrer exclusivement sur les semaines ou les mois entourant le vote du 19 avril 1874, mais offre un panorama complet du quart de siècle qui d'une certaine manière le prépare. Fidèle à ses inclinations, il accorde une attention toute particulière au rôle que jouera durant ces années le radicalisme, notamment romand, sans pour autant négliger les autres forces politiques. Il insiste également sur l'importance d'un certain nombre de figures, d'Emil Welti à Jakob Dubs, en passant par Carl Schenk ou, bien sûr, Louis Ruchonnet (auquel il a consacré une monographie) et Victor Ruffy. Cette galerie de personnages politiques hauts en couleurs, qu'il est plutôt rare de rencontrer dans les travaux d'historiens qui aujourd'hui se désintéressent bien souvent de l'histoire politique, rappelle aux lecteurs l'extraordinaire vivacité du débat politique dans la Suisse du XIXe siècle, et écorne au passage l'idée encore très répandue qu'il s'agirait d'un pays dont l'histoire serait tout uniment consensuelle et paisible.

Pour Olivier Meuwly, le conflit central de ces premières décennies d'existence du nouvel État fédéral s'articule autour de l'opposition entre les partisans de la centralisation et les avocats du fédéralisme, voire du maintien des prérogatives des cantons. Cinq séquences sont décrites, la première suivant immédiatement l'adoption de la nouvelle constitution fédérale et courant jusqu'en 1854, exposant l'établissement des nouvelles institutions centrales, la seconde couvrant quant à elle les dix années suivantes et faisant apparaître les premières insuffisances du pouvoir institué en 1848. L'histoire s'accélère ensuite, et voit se succéder trois

courtes étapes. De 1864 à 1866, l'on assiste aux premiers essais de révision de la Constitution fédérale, qui engendreront neuf référendums du 14 janvier 1866 (tous refusés sauf un). À ces premiers votes fait suite une tentative plus ambitieuse de révision totale de la constitution, qui aboutit à l'échec du 12 mai 1872, et enfin à la recherche d'un « compromis salvateur », pour reprendre les termes de l'auteur, qui permettra l'acceptation du nouveau texte en 1874.

Fondamentalement, les problèmes principaux demeurent les mêmes durant toute cette période et tournent autour des compétences de l'État fédéral. Les demandes de centralisation concernent avant tout l'armée et le droit, mais la vraie question est la même qu'en 1848, à savoir la nécessité de disposer d'un espace économique unifié et d'un État capable d'en garantir l'existence. Ces questions font l'objet de débats très animés, y compris au sein du Conseil fédéral. Dans ce conflit, et face aux volontés centralisatrices, Olivier Meuwly rappelle que les mécanismes de démocratie directe (qui existent déjà dans la plupart des cantons à ce moment-là, où ils ont dès le départ été plus développés qu'au niveau fédéral) sont une concession à l'endroit des fédéralistes. C'est la raison pour laquelle la négociation sur une éventuelle double majorité du peuple et des cantons nécessaire à l'acceptation des référendums, favorisée par les partisans de la souveraineté cantonale, prend une importance toute particulière.

À la lecture de ce livre, on ne peut s'empêcher d'être frappé par la continuité des discussions institutionnelles en Suisse. Lors de la préparation de la Constitution votée en 1872, on évoque déjà l'initiative législative ou l'élection du Conseil fédéral par le peuple. D'autres propositions paraissent plus étonnantes, quoique non moins intéressantes, comme l'idée de faire voter le peuple en cas de divergence entre les deux chambres de l'Assemblée fédérale, une proposition qui sera finalement abandonnée (évoquée par l'auteur en page 115). Olivier Meuwly rappelle également que les conseillers fédéraux se soumettaient généralement au vote populaire au moment des élections fédérales, afin de s'assurer une certaine légitimité, pratique qui a disparu par la suite. C'est l'une des qualités remarquables de ce livre que de prendre au sérieux les débats parlementaires et les arguments qui s'y échangent. Il permet ainsi d'entrevoir l'intérêt de ces disputes pour l'histoire des idées politiques, singulièrement à un moment où bien rares sont les États européens dans lesquels les querelles véritablement importantes se règlent dans des parlements.

Malgré ses qualités, j'aurais peut-être deux reproches à adresser à ce stimulant petit ouvrage. Le premier concernerait son attention par trop exclusive à l'opposition entre centralisateurs et fédéralistes, au détriment d'autres lignes de fracture elles aussi importantes en ce temps en Suisse. Si des développements sont consacrés à l'opposition catholique et conservatrice à l'État radical de 1848, héritière du *Sonderbund*, un autre acteur est cependant négligé : le mouvement ouvrier et ses relais politiques, dont on sait qu'ils ont sans doute été nécessaires à l'établissement de la démocratie directe dans les cantons et au niveau fédéral. L'auteur leur consacre quelques belles pages (pp. 61-70), mais comme pour mieux les laisser dans l'ombre par la suite. Il est vrai qu'ils étaient alors presque totalement absents des institutions, ce qui permet de signaler en passant l'une des limites d'une approche historiographique davantage centrée sur les débats parlementaires plutôt qu'intéressée à reconstruire une histoire sociale des idées politiques. D'une certaine manière, Olivier Meuwly n'aurait-il pas, paradoxalement, oublié le peuple en retraçant l'avènement de la démocratie directe en Suisse ? La seconde observation concerne l'inscription européenne des événements qui se déroulent en Suisse, dimension qui n'est que marginalement prise en compte dans ce livre. Il y a là un champ de recherche entier, s'agissant de la démocratie directe, qui mériterait d'être exploré plus systématiquement. Il va de soi que ces réserves ne remettent nullement en cause l'intérêt de l'ouvrage, mais illustrent la nécessité de poursuivre l'étude de cette fascinante institution qu'est la démocratie directe helvétique.

Antoine Chollet

Laurent Langer (dir.), *Abraham Hermanjat 1862-1932. De l'Orient au Léman. Vom Orient zum Genfersee*, Nyon: Fondation Abraham Hermanjat/Berne: Benteli, 2012, 272 p.

Le peintre vaudois Abraham Hermanjat (1862-1932) fait partie des nombreux artistes notoires que l'histoire de l'art a négligés, si ce n'est oubliés. Or, il fut en son temps un homme puissant, membre de nombreux jurys – du comité de la Société vaudoise des beaux-arts et de la commission d'art public (1901), de la commission centrale de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses en 1910; il préside la Société des aquarellistes vaudois (1907), la Section vaudoise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, (1911-1914), fonde en 1917 le Salon des peintres romands, siège à la Commission fédérale des beaux-arts en 1922, au comité de la Société vaudoise des beaux-arts (1901-1918), à la Commission des vitraux de la Cathédrale de Lausanne (1919-1931), enseigne à l'École cantonale de dessin (1922-1932). Il participe entre autres au premier Salon des *Cahiers vaudois* en 1914, et se verra qualifié par Paul Budry de « père de la peinture vaudoise ». Il est donc partout, dans divers secteurs de la création et de la promotion artistique, à tous les échelons, local, cantonal, fédéral. C'est peut-être justement cette officialité qui a desservi son œuvre après sa mort, malgré quelques expositions dont celle du centenaire en 1962 au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne. Notons qu'il ne fut pas retenu lors de la rétrospective Art suisse au XXe siècle, organisée (entre autres) par le nouveau directeur du musée, René Berger, dans le cadre de l'Exposition nationale suisse de 1964. Dix ans plus tard, il aura toutefois droit à une exposition en duo avec Edmond Kaiser au palais de Rumine en 1975. Pour le reste, sa présence est diffuse dans diverses expositions consacrées aux collections publiques ou aux « peintres du Léman ». Sa mémoire a été réactivée dans le cadre de la « collection Hermanjat » présentée à la Maison du Léman entre 1976 et 2008. C'est dans ces années que se constitue la Fondation Abraham Hermanjat et qu'est entrepris l'inventaire du fonds composé des œuvres et documents, conservés jusqu'alors dans le chalet et atelier du peintre, à Aubonne. Il en a résulté une exposition au château de Nyon en 2012 et une publication qui est l'objet du présent compte rendu.

L'ouvrage est placé sous la direction du responsable de l'inventaire, Laurent Langer, dont l'essai intitulé « Un peintre vaudois en quête de modernité, entre paysage intime et fauvisme », constitue le noyau du livre. Il est précédé par une étude de Françoise Jaunin consacré à l'œuvre paysagère. Tous deux sont également offerts en traduction allemande. Deux essais, l'un de Christine Peltre et l'autre de Vincent Lieber, jettent un éclairage sur les inclinaisons orientalistes du peintre. Divers articles concluent l'ouvrage, dont un, très documenté, par Karoline Beltinger, consacré à la technique picturale d'Hermanjat, à sa « cuisine » d'atelier. Un autre, de Hans-Peter Wittwer, interroge la pratique photographique singulière du peintre. En effet, il a possédé un appareil circulaire, la « Stirn's Camera », qui peut être dissimulé sous un vêtement afin de prendre des clichés cachés. Sans doute l'appareil a-t-il été acquis en prévision du voyage en Orient, pour saisir les lieux et surtout les natifs sur le vif. Aussi rarissimes que l'usage de cet appareil sont ses expérimentations portant sur des tirages artisanaux à la gomme bichromatée, très goûtée par les photographes pictorialistes contemporains: une pratique unique, jusqu'à preuve du contraire, dans les cercles artistiques suisses romands. Toutes les études du volume n'ont pas le même statut ou la même portée, mais toutes sont richement illustrées, et c'est une véritable révélation de voir l'œuvre d'Hermanjat (ou du moins ce qu'il en reste car il est connu pour avoir passablement détruit ses réalisations) bien reproduit en couleurs au fil de ces 272 pages.

L'essentiel de l'apport historique et documentaire de la publication réside dans la contribution de Laurent Langer sur laquelle il vaut la peine de s'arrêter car elle est fondée sur un travail d'archive et de documentation sérieux, et parce qu'elle articule avec intelligence la carrière de l'artiste, les conditions institutionnelles de production des œuvres et les réflexions iconographiques et esthétiques. Mais deux mots sur Hermanjat pour commencer.

Né à Genève en 1862, élève de Barthélemy Menn comme tant d'autres (Hodler notamment), il se rend en Algérie entre 1886 et 1888, 1889 et 1890, 1893-1895 avant de rentrer définitivement en Suisse en 1896 où il fait assez vite son chemin au sein des institutions artistiques. Il se tourne vers l'iconographie paysagère locale,

renonçant à ses sujets orientalisants, comme *La Danse nègre*, une grande œuvre (qu'il découpera par la suite) et qui n'est pas accueillie avec l'intérêt escompté. Mais il est médaillé à l'Exposition internationale de Munich de 1905 pour sa toile intitulée Winter (localisation inconnue), vendue 2250 marks. Entre-temps, en 1903, il a initié le Groupe des XVIII, à l'instigation des artistes « modernistes », un groupe noyauté par des Genevois et qui est alors qualifié de « clique » hodlérienne par les conservateurs. Le Groupe des XVIII est une forme de « sécession » d'artistes, geste typique de ces années qui se caractérisent par de fortes tensions au sein du champ artistique suisse. Le Groupe devait compter dans ses rangs, Rodo (*alias* Auguste de Nierderhäusern), Amiet, Auberjonois, Biéler, Boss, Buri, Berta, Burger, Forestier, Hodler, Giovanni Giacometti, Laverrière, Perrier, Thomann, Trachsel et Welti. La sélection est fondée tant sur des affinités personnelles et stylistiques que sur la volonté de donner une assise nationale et fédératrice au projet qui inclut en majorité des peintres auxquels s'adjoignent quelques sculpteurs et architectes. Quoi qu'il en soit, la carrière d'Hermanjat se déroule assez bien puisqu'il a les moyens de faire construire son chalet-atelier à Aubonne en 1910. De cette date à son décès en 1932, le peintre développe une activité intense sur le plan institutionnel et il exécute nombre de paysages (alpestres et de plus en plus lémaniques), ainsi que des portraits, des scènes de genre rurales et des portraits.

Hermanjat se définit lui-même en 1904 comme un « paysan », moins au nom de ses origines sociales (il est fils d'agronome) que par conviction identitaire : une dimension, une image de soi, une métaphore que Paul Budry, grand défenseur du terroir, ne cesse de filer dans un essai fondateur paru en 1932 aux Éditions Romanes, à Lausanne. Dans une lettre adressée à Daniel Baud-Bovy en 1909, Hermanjat fait d'ailleurs preuve d'une grande exaltation face au paysage identitaire. « Il y a ici des merveilles une surtout le lac et les Alpes vaudoises avec pâturages aux premier et second plans. Quelque chose d'une majesté qu'on ne peut regarder sans avoir aussitôt la berlue. Ah là là quelles pauvres puces ns [sic] sommes là devant et comme il faudrait avoir le cœur pur [sic] regarder ça sans honte ! Enfin Allah est grand ! » (p. 99).

Comment situer Hermanjat ? quels sont ses modèles et sources d'inspiration ? Deux artistes sont incontestables : Cézanne et Hodler, un duo au panthéon de nombre d'artistes suisses œuvrant après 1900. Il est toutefois difficile de les départager. Ainsi, *Les Rochers de Naye en mars* (1904, Museum zu Allerheiligen, Schaffhouse) est interprété par L. Langer comme une toile d'inspiration cézannienne très précoce. On peut en douter d'autant plus qu'une œuvre de la même époque, le *Paysage des Ormonts* (acquis par la Confédération), trahit clairement sa source d'inspiration première : le paysage de Ferdinand Hodler. Mais dans les années 1920, ce sont assurément les accents cézanniens qui prennent le dessus, dans le genre de la nature morte principalement.

De même, on peut interroger l'idée d'une réception « directe et presque littérale » (p. 117) du fauvisme chez Hermanjat tant ses œuvres sont proches de ses collègues et amis, Cuno Amiet et Giovanni Giacometti. Elles tendent plutôt (dans des esquisses peintes surtout) vers une forme de divisionnisme. Dans les tableaux du peintre vaudois, on décèle en effet sans peine la marque des œuvres de ses compatriotes, Amiet ou Giacometti. Mais, comme le souligne à juste titre l'auteur, Hermanjat se distingue de ses collègues, et notamment des personnifications allégoriques de Hodler, à travers son recours à des citations de classiques français, de Watteau ou de Ingres.

En fait, le peintre vaudois radicalise les procédés paysagers de Hodler : la simplification chromatique, l'expressivité de la touche apparente posée en tracés parallèles (*Paysage de montagne en août*, 1911 ou avant, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel), la géométrisation de l'anatomie (*Le Faucheur*, vers 1908-1915, Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne). Mais sous le vernis hodlérien, l'influence cézanienne (le Cézanne des années 1870 et 1880, plus plastique ou figuratif) demeure sans nul doute perceptible dans sa *Nature morte* de 1922 (Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne). Il n'est pas étonnant que Budry puisse déclarer dans *La Gazette de Lausanne* en 1928 : « Les hommes comme lui sont les conservateurs (…) des valeurs foncières de la peinture, de cette qualité de fabrique où s'apparentent, malgré la distance des génies et du temps, Delacroix et Poussin, Breughel et Daumier, Vermeer et Cézanne ». Ce conservatisme est également idéologique. Hermanjat formule d'ailleurs une proposition quasi maurassienne dans *L'Art suisse. Organe pour la*

protection et le développement des intérêts des artistes suisses en 1920 : « Il y a un caractère qui distingue l'art suisse allemand de l'art suisse romand (…) en groupant intelligemment les œuvres par race on en ferait un bouquet dans lequel chaque fleur aurait son charme et sa signification »…

L. Langer souligne à juste titre à quel point l'héritage hodlérien est « incontournable », particulièrement dans les paysages et les nus féminins jaunâtres, détourés par un liseré rouge caractéristique de certaines œuvres allégoriques du peintre berno-genevois. La question de la réception de la peinture fauve dans l'œuvre du peintre vaudois est toutefois sujette à caution. Le *Château de Glérolle en hiver* (1908 ou avant) tient plus du hodlérisme que du fauvisme. Matisse et Derain font preuve d'une radicalité – sur les plans formel et surtout chromatique – fort éloignée des coups de pinceaux graphiques, dissociés, d'Hermanjat. Certains critiques contemporains qui affirment souffrir de la rétine face à de telles œuvres, reprennent des formules convenues qui sont largement appliquées à toutes sortes de peintures s'écartant des gammes du paysage ou du nu « traditionnel ». Hodler en a fréquemment fait les frais à la même époque.

La postérité de l'œuvre d'Hermanjat réside également dans l'œuvre de ceux qu'il a marqués par son enseignement : les peintres Charles Chinet ou Charles Clément qui déclarait dans la revue *L'Art en Suisse* de 1933, au lendemain de la mort du Maître, avec un clin d'œil à sa fascination pour la culture arabe : « Pour ceux de ma génération et pour moi, Hermanjat a été le Prophète de la peinture (dans un pays sans tradition picturale) »…

Philippe Kaenel

Simon Leresche, Laurent Tissot, *150 ans de production de turbines à Vevey (1863-2013). De Benjamin Roy à Andritz Hydro en passant par les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey (ACMV)*, Neuchâtel : Alphil, 2013, 137 p.

Ce magnifique survol de ce qui fut un joyau de l'industrialisation de la région veveysanne mérite une lecture attentive en ce sens que ce livre résume clairement l'évolution des différentes manières de gérer une entreprise. De même qu'il met bien en évidence les dégâts causés par la main mise des financiers sur une entité industrielle et le choc désastreux de deux visions antagonistes sur la gestion. Le maître mot de cette histoire est l'hydraulique, soit l'utilisation de l'eau à des fins énergétiques. Pour réaliser concrètement cette création d'énergie, il fallut inventer la turbine en bois d'abord, puis en fer avant d'allier de nouveaux composants. Les ACMV s'imposèrent rapidement comme une entreprise de pointe qui sut associer le traitement du bois, du fer et de l'eau pour réussir dans cette « industrie au fil de l'eau » qui marqua une étape importante dans l'industrialisation de l'Europe et de la Suisse en particulier.

Chaque turbine est adaptée au site naturel qu'elle équipe ce qui implique une fabrication sur mesure. Très tôt les ACMV vont chercher à améliorer leur production en consacrant les efforts et les moyens nécessaires à la recherche des meilleurs matériaux et à l'innovation qui préfigurent les laboratoires de recherche du XXe siècle. Six chapitres denses et concis aux titres évocateurs retracent les hauts et les bas des ACMV durant cent cinquante ans. Le rôle des hommes tant positif. (Benjamin Roy le fondateur, Ami Chessex le rassembleur, Auguste Dommer l'enseignant-praticien et Charles Dubas, le visionnaire) que négatif (Werner K. Rey, le spéculateur) est analysé avec soin. La double casquette d'Auguste Dommer (1907-1939) qui tint à garder son enseignement à l'École d'ingénieurs permit une synergie entre la recherche et le monde industriel. La Première Guerre mondiale offre de belles opportunités, comparables à celles de l'horlogerie, suivies par les années de morosité de l'après-guerre, atténuées par des commandes publiques, soit l'électrification des Chemins de fer fédéraux et la construction de centrales hydroélectriques. La « diversification à outrance », fil rouge de l'histoire de la société, va permettre de surmonter les heurs et malheurs de l'entre-deux-guerres. La mécanique générale, les ponts et charpentes métalliques, la chaudronnerie, le matériel ferroviaire, les wagons et les tracteurs agricoles (37 vendus en 1938) vont donner du travail dans ces années si difficiles sauvées en quelque sorte par la reconstruction des pays ravagés par la guerre.

Charles Dubas, qui reprend les rênes en 1959 va consolider les ACMV avant de les restructurer et leur donner un nouvel élan. Le chiffre d'affaires double entre 1960 (22 millions) et 1970 permettant d'importants investissements et le développement du site de Villeneuve avec la construction d'une nouvelle usine qui permet aux installations de Vevey d'éviter l'asphyxie. Durant ces années de modernisation (1962-1982), les ACMV se forgent une réputation internationale dans la construction des turbines et du matériel hydraulique; les tracteurs sont abandonnés. Trois secteurs principaux vont s'imposer: les machines hydrauliques et mécaniques, le matériel soudé lourd et le matériel ferroviaire. Les restructurations successives de Charles Dubas portent leurs fruits, le chiffre d'affaires quintuple entre 1960 et 1980 (106 millions). L'arrivée d'un financier sans état d'âme à la tête de l'entreprise après des achats d'actions successifs, qui lui donneront une solide majorité, va inaugurer l'ère des turbulences (1982-1993). L'examen de ces années cruciales fait ressortir le coût des erreurs stratégiques d'un spéculateur jonglant avec de nouvelles acquisitions sans se préoccuper des aspects techniques de la production; un signe ne trompe pas: le nombre des ouvriers diminue et celui des employés augmente comme si les «cols blancs» pouvaient créer de la richesse sans une base productive. La faillite de Werner K. Rey entraîne les ACMV dans sa chute en 1993, plus de cinq cents personnes (employés compris) perdent leur emploi.

Le dernier chapitre, la Renaissance (1993-2013) retrace le sauvetage de la division hydraulique et des secteurs ferroviaires par des groupes étrangers. Simon Leresche et Laurent Tissot ont œuvré à la préservation de la mémoire industrielle de la région en réussissant l'exploit de donner l'essentiel de l'histoire des ACMV en six chapitres vivants et documentés agrémentés d'une iconographie suggestive, d'annexes et de bibliographie. Une étude originale qui ne fut possible que par la sauvegarde des archives de l'entreprise, quelles que soient les lacunes.

François Jequier

Joseph Jung, *Alfred Escher: un fondateur de la Suisse moderne*, Lausanne: PPUR, 2012, 117 p. (Coll. Le savoir suisse 85).

La Suisse a-t-elle produit dans son histoire un personnage aussi controversé? En même temps, a-t-elle enfanté un homme aussi extraordinaire, dans tous les sens du terme? Ces deux interrogations liminaires balisent presque naturellement, et en étroite corrélation, toute analyse destinée à raconter la trajectoire d'Alfred Escher. Comment envisager une telle personnalité autrement tant elle se prête aux jugements les plus contrastés, selon la perspective retenue?

Que le lecteur nous pardonne une anecdote personnelle pour illustrer la variété des points de vue dont Escher peut être l'objet. En novembre 2013, la RTS diffuse une série télévisée consacrée aux Suisses illustres: Escher ne pouvait manquer de figurer au générique… Pour commenter la série, La Première organise à une heure de grande écoute une série de débats entre Hans Ulrich Jost et le soussigné. Arrive le tour du grand Zurichois et, en alternance, les deux historiens de service apportent leurs différents éclairages… Après l'émission, une amie m'interpelle, surprise: avez-vous vraiment parlé de la même personne?

Oui, aujourd'hui encore, peu de personnages historiques de notre pays parviennent à susciter autant la polémique. Est-ce étonnant? La provocation, Escher l'aimait et la pratiquait au quotidien! Autoritaire, visionnaire, affairiste, riche: Escher est tout cela et c'est le mérite de Joseph Jung ne nous présenter toutes les facettes du fondateur du Credit Suisse, de la Rentenanstalt, de la compagnie ferroviaire du Nord-Est, du conseiller d'État zurichois et très influent conseiller national, de l'initiateur du tunnel du Gothard, du père spirituel de l'École polytechnique de Zurich. Escher est de tous les combats, toujours en première ligne…

Entre politique, banque, assurances et chemin de fer, Escher est l'un des fondateurs du capitalisme suisse, et aussi l'un de ses plus féroces chevaliers. L'on ne pourrait toutefois reprocher à l'auteur d'avoir commis une simple hagiographie. Jung, gardien de la mémoire eschérienne qu'il préserve à la direction des archives du

Credit Suisse, admire certes l'illustre Zurichois. Il sait toutefois réunir tous les visages de son héros dans son excellente synthèse, fruit de ses nombreux et précédents travaux.

Né en 1819, de formation juridique, Escher adhère très tôt au jeune mouvement libéral, qu'il rejoint à travers la société de Zofingue, où il rencontre nombre de ses futurs alliés. Il suit les libéraux dans leur périple vers le radicalisme même si, à l'instar de son ami Jonas Furrer auquel il succédera au Conseil d'État une fois celui-ci élu au Conseil fédéral en 1848, il en incarne la tendance modérée. Membre du premier Conseil national, il s'impose rapidement, empoignant les dossiers les plus urgents que doit maîtriser le jeune État fédéral.

Et parmi ceux-ci trône la question ferroviaire. La Suisse a pris un retard calamiteux dans le domaine du rail : son réseau est encore rachitique alors que l'Europe se couvre de voies ferrées, nerf de l'industrialisation à ses prémices. Escher veut que la Confédération s'engage, mais à titre subsidiaire. Contre le Bernois Jakob Stämpfli, Helvétien, chef de l'aile gauche radicale et chaud partisan de Chemins de fer fédéraux, Escher entend préserver la mainmise du secteur privé, seul à même de drainer les fonds nécessaires à la construction des lignes. Avec l'aide des radicaux romands et fédéralistes, il l'emportera.

Insatiable, Escher bâtit son empire bancaire en le pensant au service du rail. S'ouvre alors une ère complexe où le chemin de fer jouera un rôle central pour notre pays, pour le meilleur et pour le pire. Grâce à l'appui de la haute finance, la construction du rail helvétique avance vite. Revers de la médaille, avec des cantons propriétaires des lignes chargés de distribuer des concessions à des opérateurs privés, le mélange entre économie et politique est constant : des scandales de corruption rythmeront l'histoire suisse alors que, en même temps, ce système, articulé autour de la coopération entre privé et public, et dont Escher fut l'un des instigateurs, débouche aussi sur de nombreux succès.

Mais les compagnies ne seront jamais rentables, source de nouveaux scandales… Même sa compagnie n'échappera pas aux difficultés. Le concept eschérien fonctionne… mais au prix d'un contrôle absolu sur le pouvoir politique, dont il tire les ficelles, même s'il a quitté le Conseil d'État en 1853 pour se consacrer à sa compagnie. Au Conseil national, d'aucuns prétendent que dans les années 1860 il « tient » jusqu'à 60 parlementaires. Se met en place ce qu'on nommera le « système Escher », au profit d'un succès économique qui rejaillit aussi sur le pays, mais aussi à la botte des intérêts du magnat, de plus en plus aveugle face au fossé qui se creuse entre son univers et la réalité sociale. Le mouvement démocrate impose une révision de la Constitution en 1869 : les radicaux d'Escher subissent une cuisante défaite.

Insatiable, celui-ci lancera le pharaonique chantier du Gothard : mais de nouvelles déconvenues l'attendent. Des dépassements de crédit sapent son autorité : son déclin amorcé à la fin des années 1860 se précipite. Il ne sera pas invité à la cérémonie organisée à l'occasion du percement du tunnel en 1880. Il s'éteindra deux ans plus tard, épuisé.

La Suisse serait-elle devenue le pays du rail, et un lieu important de l'économie mondiale, sans l'impulsion décisive donnée par des industriels de la trempe d'Escher ? Par son livre, Jung rend hommage à celui qui reste l'un des pionniers de l'essor de l'économie suisse et permet aux lecteurs de langue française de se plonger enfin dans le destin fabuleux de ce personnage hors du commun. Grâce à cette vive et incisive biographie, il est ainsi possible de redécouvrir ce XIXe siècle de moins en moins connu et pourtant matrice de notre actualité politique.

Olivier Meuwly

Adrien Wyssbrod, *Belles-Lettres Neuchâtel. Un acteur social en Suisse romande (1918-1957)*, Neuchâtel : Alphil, 2013, 181 p.

Contrairement à nombre de publications consacrées aux sociétés d'étudiants, cet ouvrage n'est pas un livre édité pour un jubilé ou une célébration quelconque. Issue d'un mémoire de maîtrise de l'Université de Neuchâtel, l'étude d'Adrien Wyssbrod aborde son objet libéré des contraintes imposées par le genre commé-

moratif. Estimant que Belles-Lettres Neuchâtel est « une association jouant un rôle important dans la société » (p. 14), il a cherché à évaluer son implication et son influence sur les sociétés neuchâteloise et romande, à travers ses activités culturelles, à savoir l'édition de la *Revue de Belles-Lettres* (en collaboration avec les sociétés sœurs de Genève et Lausanne), l'organisation de conférences et les représentations théâtrales. L'ouvrage s'articule en deux parties. La première est consacrée à l'histoire événementielle de la société. Adrien Wyssbrod a ainsi replacé le développement de la société dans le contexte neuchâtelois, passablement complexe en raison des luttes politiques qui le traversent. À partir de 1918, Belles-Lettres quitte son statut de « société passive » (p. 36). L'auteur voit dans cette ouverture progressive la volonté de ses membres de se divertir et de renouer des liens avec la France. Ce mouvement coïncide avec l'adhésion de la société, ou plutôt de certains de ses membres influents (Eddy Bauer entre autres), à une ligne politique influencée par l'Action française. La période maurrassienne (1921-1932), qui se manifeste à travers des conférences et quelques articles dans la *Revue de Belles-Lettres*, correspond d'ailleurs à l'activité d'Eddy Bauer au sein de la société. Celle qui lui succède est marquée par des idéaux de gauche et pacifistes, à mettre, selon l'auteur, en lien avec l'arrivée de nombreux nouveaux membres en provenance de La Chaux-de-Fonds. Ces éléments ne modifient pas fondamentalement la vie de la société, qui reste un lieu d'échange avant tout littéraire. La borne de 1957, fin de la période considérée, correspond à la célébration en grande pompe du 125e anniversaire de Belles-Lettres. Cette fête intervient à un moment de ralentissement de ses activités, qui voit l'abandon progressif de la participation à la *Revue de Belles-Lettres*, la fin des théâtrales et l'arrêt des conférences publiques. Adrien Wyssbrod lie la suspension graduelle de ces activités à une modification plus générale de la structure des études, laissant moins de temps aux loisirs extra-académiques ainsi qu'à un changement de mentalités.

Les deux derniers tiers de l'ouvrage forment une analyse serrée des activités culturelles de la société : la *Revue de Belles-Lettres*, les conférences et surtout le théâtre. Principale occupation de Belles-Lettres, il répond à des impératifs culturels, mais aussi financiers, car les représentations engendrent d'importantes rentrées pour les caisses de la société (ou un énorme gouffre lors de la malheureuse expérience turque). Cette partie de l'étude est la plus fouillée. L'analyse du choix des pièces fait apparaître trois périodes ; l'auteur en annonce quatre, mais il n'en distingue que trois dans son développement (p. 128). Entre 1918 et 1931, Belles-Lettres opte pour des pièces connues, joyeuses, divertissantes et à la mise en scène aisée (p. 114). L'arrivée d'un véritable metteur en scène, Jean Kiehl, influe sur le répertoire durant trois ans. Il devient plus contemporain, grave et avec une teinte religieuse (p. 120). Son départ (il collaborera épisodiquement entre 1943 et 1953) signe un retour à des pièces à succès, plaisantes, souvent contemporaines, sans négliger les auteurs classiques. Si l'aspect divertissant domine, cette période est « légèrement empreinte de socialisme, mais surtout fortement marquée par le pacifisme » (p. 123). Les pièces sont parfois accompagnées de « montures » ou « revues », c'est-à-dire d'une revue de l'actualité de l'année écoulée. Après quelques éditions provocatrices, « les Bellettriens délaissèrent les sujets régionaux, parfois trop sensibles, et leur préfèrent des thèmes plus généraux » (p. 138). Adrien Wyssbrod estime que ces spectacles offrant un éclairage neuchâtelois sur l'actualité ont été des « maillons importants dans la construction d'une identité propre à Neuchâtel » (p. 139). Cette affirmation aurait pu s'appuyer sur une démonstration plus convaincante et sur des éléments de comparaison avec d'autres sociétés, notamment Zofingue à Neuchâtel ou ailleurs en Suisse romande. Il en va de même pour l'importance du théâtre dans l'activité des sociétés d'étudiants.

En conclusion, Adrien Wyssbrod relativise à juste titre le rôle de Belles-Lettres au sein de la société neuchâteloise : « Les actions des étudiants sont finalement plutôt rares et sans ambition majeure, le but étant de subvenir aux besoins de leur société tout en mettant à profit leurs années d'études pour parfaire leurs connaissances et jouir de leur jeunesse. » (p. 146). Toutefois, il estime que la société était un acteur relativement important dans le paysage culturel neuchâtelois. Ce constat est discutable et la démonstration n'est pas totalement convaincante. Belles-Lettres a certes été un des animateurs de la vie culturelle de Neuchâtel, mais pas le seul. La comparaison avec d'autres acteurs culturels contemporains aurait apporté d'intéressants parallèles et aurait servi à mieux saisir le paysage culturel neuchâtelois et à y déterminer la place de Belles-Lettres.

L'approche généralement empirique d'Adrien Wyssbrod, si elle aboutit à des conclusions intéressantes, aurait mérité un détour par des approches et des méthodes d'analyse développées par l'histoire culturelle.

Au final, la démarche de l'auteur, fort pertinente et qui aboutit à d'intéressantes conclusions, diffère de celle annoncée dans le sous-titre. Tout au long de cette étude, il n'est quasiment pas question de l'impact social de Belles-Lettres, mais plutôt d'une évaluation de son rôle culturel. Cet aspect est brièvement abordé (pp. 53-56), lorsqu'Adrien Wyssbrod dresse le portrait type du Bellettrien neuchâtelois à partir d'un échantillon de lettres de candidature. Si la perspective choisie est judicieuse, le recours à une grille d'analyse systématique et plus précise, doublé d'une approche propsopographique basée sur le *Livre d'or* de la société, ainsi qu'une comparaison avec d'autres sociétés d'étudiants à Neuchâtel et en Suisse, aurait donné davantage de poids aux conclusions de l'auteur. Il rejette curieusement l'idée que Belles-Lettres eût pu former un « réseau » (p. 55). S'il est vrai, comme il l'affirme, que la constitution d'un réseau n'était pas la motivation qui poussait de jeunes étudiants à y entrer, il n'en reste que cette question ne peut être évacuée de manière aussi péremptoire. Les sociétés d'étudiants, Belles-Lettres en est une, sont des lieux de sociabilité qui constituent un maillon important du tissu associatif helvétique des XIXe et XXe siècles. Un détour par la problématique des sociabilités en général, bien étudiée ces dernières années, aurait enrichi utilement cette étude.

Le cahier d'illustrations est très intéressant, mais la logique qui a présidé à son élaboration et au choix des images est difficile à saisir, car il est ni chronologique ni thématique. Un petit regret pour terminer. Un index des noms propres aurait été utile et aurait avantageusement pris la place de l'énumération systématique et peu claire de l'ensemble des documents des archives de Belles-Lettres cités au cours du travail.

Nicolas Gex

Olivier Meuwly (dir.), *75 ans de la paix du travail*, Genève: Slatkine, 2013, 156 p.

Comme en 1987, les associations patronales et les syndicats ont décidé de célébrer ensemble les 75 ans de la Convention de la paix du travail.

Ce jubilé mémorable avait donné lieu, il y a vingt-cinq ans, à un colloque organisé par les Rencontres suisses, dont les actes furent publiés en 1987 (103 p.), avec une étude comparative des manifestations des 40e et 50e anniversaires de la paix sociale en Suisse 1977-1987 par Victor Dubois, qui mettait en évidence les atouts des conventions liant les partenaires sociaux du monde du travail sous le signe de l'adaptation. L'approche quantitative des occurrences dans les discours de circonstance pourrait réserver quelques surprises.

Les actes du colloque d'octobre 2012 sont publiés sous la direction d'Olivier Meuwly qui souligne les controverses touchant cette célébration, lesquelles apparaissent en filigrane dans les diverses prises de position des dix-huit intervenants. La première partie de l'ouvrage donne la parole aux praticiens, qui rappellent les fondements de ces conventions et leur inscription dans la durée qui vont marquer en profondeur la nécessité et l'utilité du dialogue social jusqu'à leur mythification.

Un réel consensus ressort de ces textes. Par exemple, le titre que le coprésident du syndicat Unia donne à son chapitre en dit long: « Plaidoirie pour un nouveau partenariat social dans un esprit de responsabilité commune et de progrès économique et social » et résume bien, avec son inévitable tirade sur la « déchéance du modèle néolibéral », les préoccupations partagées par les principaux acteurs.

La deuxième partie aborde les aspects historiques et les enjeux économiques des Conventions collectives de travail (CCT). Olivier Meuwly avec « La paix du travail: la dimension sociale du compromis helvétique », retrace les grandes lignes de l'évolution de la législation du travail en Suisse depuis 1848. La naissance des syndicats, les abus sociaux de la Grande Guerre qui déclenchent la grève générale de novembre 1918 et qui sera un véritable traumatisme pour les élites helvétiques, sont examinés et analysés avec soin.

Cette mise en perspective du contexte socio-économique de la Suisse permet de mieux comprendre dans quelles conditions va émerger cette paix du travail, fruit d'un long processus où la pratique de la négociation

s'impose finalement. Bernard Degen complète cette belle fresque en insistant sur les années cruciales de la grande crise économique des années 1930 qui vont rapprocher les partenaires sociaux par nécessité. Sa conclusion situant la paix du travail entre mythe et réalité devient cocasse quand il écrit: « il serait certainement plus judicieux de n'établir aucun rapport entre la croissance économique et les grèves, d'autant plus que le nombre d'heures de travail perdues à cause des grèves est minime ». Comme si l'argument quantitatif était le seul pertinent!

Le professeur Yves Flückiger survole les effets économiques des CCT en mettant l'accent sur le niveau des rémunérations versées et les autres conditions d'emploi. Il attribue la longévité du système à la dispersion ainsi qu'à la faible taille des unités de production en Suisse qui auraient facilité un dialogue social décentralisé ayant permis d'éviter les confrontations de masse si prégnantes aux frontières de notre pays.

La pérennité des CCT est menacée par de nouveaux défis comme l'extension de nouvelles formes de travail, l'ouverture des marchés à la concurrence internationale, la libre circulation des travailleurs et le recours grandissant à des sous-traitants étrangers.

Avec humour, Henri-Jean Tolone, dirigeant du Cabinet Médiation, apporte le regard de la France voisine où « le règne de la terreur a encore un sens » en soulignant les spécificités des deux pays. Il ressent une sorte d'apathie du monde ouvrier suisse qui débouche sur un « endormissement de la revendication » contrebalancé par une ambiance de travail plus conviviale, parfois familiale, qui expliquerait le faible taux de syndicalisation. Se basant sur sa pratique de consultant, il analyse le patronat proche du monde ouvrier et préoccupé des conditions de travail, il rejoint l'avis d'Yves Flückiger sur l'importance des PME en Suisse, dont la taille à la mesure de l'homme facilite les contacts entre les partenaires sociaux.

La troisième partie de cet ouvrage collectif permet aux acteurs rompus aux techniques des négociations collectives de s'exprimer. Aldo Ferrari, membre du comité directeur d'Unia, brosse un tableau aussi clair que succinct des institutions sociales paritaires; Cédric Scherer, gérant des caisses de pension du Centre patronal, fait part de son expérience dans la gestion paritaire des caisses sociales. Deux thèmes majeurs, « la politisation du dialogue social » et « désyndicalisation et représentativité », survolés par un syndicaliste et une secrétaire patronale, ouvrent des interrogations touchant à l'avenir d'un système appelé à s'adapter aux mutations rapides du contexte économique et social. Pierre-Michel Vidoudez, secrétaire patronal, se penche sur l'évolution « culturelle » du patronat confronté à ces changements de paradigme en rappelant les menaces contre la paix du travail que les partenaires sociaux devront assumer sans œillère idéologique afin d'œuvrer à la pérennité de ces « institutions uniques au monde ».

Dans ses remarques conclusives, Sophie Paschoud, secrétaire patronale, relève les points forts de ce colloque paritaire sans omettre d'évoquer les menaces d'un système fragilisé par un changement de mentalité des partenaires sociaux, la question épineuse de la représentativité et l'excès de réglementation. Sa dernière réflexion résume bien le climat de ces échanges de vues: « En définitive, le maintien du partenariat social, et donc de la Paix du travail, repose sur un subtil et complexe équilibre d'éléments interdépendants. Il incombe dès lors à chacun des acteurs d'appréhender leurs missions et de mener leurs actions en veillant à ne pas rompre cet équilibre ».

François Jequier

Thomas Perret, Roland Cosandey, *Paillard Bolex Boolsky*, Yverdon-Les-Bains: Éditions de la Thièle, 188 p. + 1 DVD

Plus d'une décennie s'est écoulée depuis l'exposition *Paillard-Bolex. Les aventures d'une caméra vaudoise*, dont ce livre est en quelque sorte une filiation: matérielle, puisqu'il propose les textes de l'exposition élaborés par Thomas Perret, qui en fut le commissaire; intellectuelle aussi, car cette exposition constitua une invitation ultérieure à l'approfondissement de la production des films de format substandard (16 mm, 8 mm).

Cette recherche anime depuis quelques décennies l'autre auteur, Roland Cosandey, dans l'optique aussi de réfléchir à comment rendre plus clairs et opératoires les concepts relatifs ces productions et de leur donner une pleine place dans l'histoire du cinéma.

Un beau dispositif graphique, élaboré par Flavia Cocchi et Ludovic Gerber, permet au lecteur d'aborder aisément cet ouvrage-catalogue aux sources multiples selon les axes proposés par les auteurs: d'une part, une histoire socio-économique de l'entreprise, proposée à travers des pages-panneaux qui mettent en valeur la richesse des documents exploités; d'autre part, une biographie de Jacques Boolsky, en tant qu'inventeur et cinéaste. Cette présentation est complétée par un DVD proposant des films tournés à la fois par Boolsky, mais aussi par l'entreprise.

Le choix de proposer des approfondissements historiographiques et méthodologiques dans des sections séparées a le double avantage de ne pas alourdir le texte et de permettre en même temps d'aller plus loin dans les lectures et dans la recherche; ceci aussi grâce à la chronologie, aux bibliographies et à la filmographie, outils fort précieux. Au sujet de la bibliographie, il aurait été préférable de citer le chapitre de Manon Schick dans le livre de Sabine Christe, Nora Natchkova, Manon Schick, Céline Schoeni, *Au foyer de l'inégalité*, Lausanne: Antipodes, 2005, pp. 181-245, plutôt que son mémoire de licence.

Le croisement de différentes approches nous restitue les multiples facettes de l'histoire de Paillard-Bolex. D'abord celle des entreprises en Suisse, qui est de plus en plus abordée et qui en Suisse romande doit beaucoup aux impulsions de Laurent Tissot. Suivre l'histoire de Paillard-Bolex, industrie de petite mécanique du Nord-vaudois, nous plonge dans les mutations socioéconomiques vécues par la Suisse au XXe siècle, mais aussi dans l'histoire des développements techniques audiovisuels et dont l'industrie suisse peut d'un certain nombre d'inventeurs et des producteurs.

De fabrique d'horlogerie à Sainte-Croix au début du XIXe siècle, l'entreprise va se diversifier et multiplier les productions dès le tournant du XXe siècle: boîtes à musique, radios (à voir le beau film dans le DVD), gramophones, ainsi qu'une panoplie d'inventions étudiées au travers des brevets déposée, dont notamment ceux de Boolsky (pp. 74-76). Il faut retenir au moins deux produits qui feront la fortune de l'entreprise à l'étranger (voir aussi l'amusant planisphère aux pages 110-111): les machines à écrire Hermès, ainsi que les caméras et les projecteurs de cinéma Bolex, au sujet desquels l'ouvrage offre un choix de publicités témoignant des pratiques de l'époque, en un jeu de « miroir et image » entre demande sociale et initiatives de l'entreprise, avec au centre les multiples déclinaisons de la caméra: technique pour les « amateurs professionnels », facile pour les utilisatrices (!), en général évocateurs de moments de bonheur et de loisir.

De la petite entreprise familiale à l'usine dépassant les mille personnes dès 1937, le parcours de Paillard suit le destin de nombre de firmes helvétiques: alliance avec d'autres entreprises, redéfinition de la production, délocalisation partielle au Brésil (1965), rachat par une entreprise autrichienne (1969), abandon de toute fabrication pour devenir une société d'investissement au tournant des années 1990. Aujourd'hui seule reste la fabrication de caméra 16 mm et Super 16 mm par Bolex International SA à Yverdon-les-Bains.

Lieu identitaire d'une région – la préface du conseiller d'État et enfant de Sainte-Croix Pascal Broulis le confirme – Paillard poursuit une politique du personnel paternaliste et, comme bien d'autres usines, doit beaucoup à la main-d'œuvre étrangère, notamment aux femmes non qualifiées. Nous saluons par ailleurs cet accent mis sur la politique du personnel et la vie ouvrière, éléments d'histoire du travail et d'histoire ouvrière fondamentaux pour comprendre les stratégies d'une entreprise, mais malheureusement trop souvent négligés. L'utilisation par l'entreprise même de la photographie du travail est aussi présentée dans cette première partie et mériterait à elle seule un approfondissement.

La deuxième partie, réalisée par Roland Cosandey, porte le titre évocateur de « cinéma privé cinéma public ». L'auteur développe son propos sur les inventions et les réalisations cinématographiques menées par Jacques Boolsky entre 1920 et 1940 dans le contexte de création des caméras filmiques de l'entre-deux-guerres. Il s'agit d'un moment de grand développement, auquel l'Ukrainien Boolsky, ingénieur, inventeur autodidacte et homme à la caméra (p. 148), participe de plein gré: on se limitera à rappeler qu'il fut le fon-

dateur de l'Union suisse des inventeurs (1922) et qu'il sera pendant longtemps appelé le « père de la Bolex H16 ».

Thomas Perret évoque dans la première partie l'importance de la fabrication et de la commercialisation de cette machine (1935) par Paillard, qui venait de racheter à Boolsky et à Charles Haccius la petite société genevoise Bolex (1930). Cosandey approfondit, décortique, met en lien les différentes inventions (pp. 152-153) et permet aux lecteurs non spécialistes – et c'est notre cas – de mieux comprendre le fonctionnement de ces machines (dont on énumère même toutes les pièces au milieu du livre) et surtout les pratiques qui les accompagnent, notamment à travers la présentation de la production suisse de Boolsky. Après une partie biographique qui nous offre aussi quelques éléments pour aller plus loin dans une approche sociohistorique des inventeurs en Suisse (Boolsky, tout à fait intégré dans la vie sociale se verra par ailleurs refuser la nationalité suisse et émigrera aux États-Unis), l'auteur s'intéresse à sa production filmique. En nous présentant cette production, il nous informe sur l'oubli que l'« infra-cinéma » vit encore de nos jours dans la recherche. Il présente par la suite les deux catégories de films : les films privés, voués à la remémoration familiale, et les films publics. Dans les deux cas, en croisant différentes sources, nous sommes conduits à saisir le contexte de production de l'époque : à ce propos, « l'hypothèse Messerli » (p. 164), du nom du protagoniste de la vie lausannoise, Francis Marius Messerli, qui serait en lien avec une partie des productions de Boolsky, est exemplaire de la démarche proposée.

L'éditeur sur son site évoque un troisième volet, celui du DVD, avec des films de Jacques Boolsky et des films publicitaires de Bolex-Paillard. Il s'agit plutôt de sources inédites, très bien présentées par Roland Cosandey, qui intègrent les deux parties, en exemplifiant et en enrichissant les propos des deux auteurs.

Cette coopération entre un historien de l'entreprise, un historien du cinéma et une maison d'édition qui semble avoir compris les intentions des auteurs, se prête à plusieurs lectures possibles : une première, linéaire, page après page, qui nous offre une première approche de cette industrie si importante pour la région du Nord-vaudois et au monde kaléidoscopique de Jacques Boolsky. La deuxième, pour les lecteurs plus curieux et actifs, qui permet un va-et-vient entre les différentes parties et les multiples sources, s'accompagne d'une foule de détails, qui nous conduisent dans les coulisses de cette riche histoire et nous invitent à aller encore plus loin.

Nelly Valsangiacomo

Morena La Barba, Christian Stohr, Michel Oris et Sandro Cattacin (dir.), *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*, Lausanne : Antipodes, 2013, 390 p.

Cet ouvrage collectif aborde cet « apprentissage de la xénophobie » dans trois domaines principaux : le politique, les identités et le travail.

Christian Schor, se basant sur les archives fédérales et celles de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) décrit minutieusement la politique d'admission des travailleurs étrangers en Suisse entre 1945 et 1959 en expliquant comment le dispositif de régulation des flux de main-d'œuvre étrangère est structuré par les perceptions des acteurs. Il souligne un choix délibéré de la part de l'administration fédérale avant d'aborder la position ambiguë des syndicats, qu'il analyse à travers leurs discours.

Matthias Hirt se focalise sur l'étude de cas des migrants italiens en montrant à quel point l'administration fédérale se referme sur elle-même en refusant d'accepter des interlocuteurs italiens issus des associations de travailleurs au sein de la Commission fédérale s'occupant du problème des étrangers ; les fonctionnaires fédéraux craignant l'ébauche d'un dialogue en renvoyant les Italiens auprès de leur ambassade pour éviter de créer un précédent. La politique migratoire suisse est mal vue en Europe, la Suisse est accusée d'exploiter sa main-d'œuvre étrangère en entretenant, en plus, un climat de xénophobie.

Christelle Maire donne sa juste place à la représentation des immigrés italiens dans les affiches politiques suisses de 1965 à 1981 en utilisant les nouvelles approches du *pictorial turn* qui dépassent la vision traditionnelle de l'analyse des images pour revendiquer une meilleure observation scientifique de la visualité et de la représentativité. L'examen de ces affiches permet de retracer les contours de cette médiatisation politique par l'image en mettant en évidence la composition idéologique des grands débats autour de l'initiative Schwarzenbach. Les images témoignent de la manière stéréotypée dont les individus ou un groupe perçoivent le monde ou plus exactement comment les concepteurs de ces affiches veulent que le peuple suisse soit encadré, instrumentalisé et sous contrôle.

Giuseppe Fonte, se basant sur les archives de la Ville de Lausanne et des entretiens, dont celui du municipal Oscar Tosato, orfèvre en la matière, s'intéresse à la dimension locale de la migration italienne et au rôle des associations dans les politiques mises en œuvre pour favoriser l'intégration des travailleurs italiens. En 1971 se crée le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés, preuve tangible de la volonté d'ouverture des autorités lausannoises.

Les textes traitant le monde fluctuant des identités sont imprégnés de visions théoriques complexes parfois opaques où se devine l'influence d'intellectuels patentés comme Michel Foucault ou Karl Mannheim.

Angelo Maiolino décrypte la construction des identités dans le débat politique en montrant l'émergence du concept de surpopulation étrangère dans les années 1970. Après une analyse fouillée des débats inhérents à ces crispations sociales, il en conclut que « la migration (…) produit inéluctablement des sociétés ethniquement et culturellement mixtes, des sociétés où les identités nationales ou culturelles ne constituent pas des entités fermées, mais sont inévitablement ouvertes à une ‹ hybridification ».

Morena La Barba prend l'exemple des ciné-clubs de la Federazione delle colonie libere italiane in Svizzera pour illustrer la naissance d'un mouvement culturel dans la Suisse des années 1960, son installation dans le panorama culturel suisse de l'époque, ses stratégies, ses alliances et le rôle de ces migrants qui construisent des ponts culturels entre les pays. Cette recherche en cours sur la « culturisation » des phénomènes migratoires avec la notion de « défense spirituelle » qui réapparaît ou celle de « surpopulation étrangère » qui s'affirme, s'inscrit dans un contexte social tendu où le thème des identités va se trouver au centre des débats. Morena La Barba consacre encore une étude de cas pointue au cinéaste italien Alvaro Bizzarri, qui complète sa première contribution en soulignant à quel point la promotion du cinéma comme instrument de culture peut favoriser l'intégration à travers la production de films sur la condition immigrée en œuvrant à de nouvelles prises de conscience.

Paolo Barcella s'inscrit dans la lignée de l'histoire des gens ordinaires en utilisant comme sources les compositions scolaires écrites par des Italiens immigrés dans la Suisse alémanique des années 1960. Par un choix judicieux d'importantes citations, il met en évidence une pluralité d'histoires individuelles, de perceptions personnelles d'où émerge l'intensité des liens que les immigrés ont non seulement avec leur pays d'origine mais aussi avec leur pays d'accueil. Ces textes magnifiques permettent de mieux saisir les fondements sur lesquels se structure leur identité et certaines de leurs réflexions expliquent mieux leurs parcours que ses élucubrations linguistiques et sociologiques.

La troisième partie de cet ouvrage collectif se penche sur le monde du travail. Mattia Pelli donne la parole à « ceux d'en bas », aux travailleurs italiens de l'aciérie de Monteforno au Tessin qui racontent leur vécu de migrants et les discriminations subies. Cette étude issue de témoignages oraux permet de saisir les phénomènes migratoires de l'intérieur tels qu'ils ont été subis par ceux que l'initiative Schwarzenbach menaçait directement. L'évocation de ces ouvriers sardes de l'aciérie Monteforno qui ont voulu offrir une fête aux habitants d'un village tessinois qui avaient tous, sans exception, voté pour le rejet de l'initiative dépasse l'anecdote et est à mettre au compte de ce que l'on peut apprendre en regardant les Suisses de cette époque à travers les yeux des étrangers.

Christian Stohr s'est intéressé aux relations entre les syndicats et les travailleurs étrangers dans le cadre de leurs activités quotidiennes en optant pour d'anciennes perspectives offertes par le tournant linguistique

des années 1960 qu'il présente brièvement en insistant sur ce changement de paradigme qui a repensé les conditions d'émergence des discours. Il s'attaque au contenu des archives syndicales de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH) et celles de la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) en précisant sa démarche foucaldienne qui consiste à « déconstruire les documents archivés en une multitude d'événements discursifs pour retrouver les règles qui structurent le discours ». Après la reconstruction des discours tenus par les deux syndicats « les règles d'énonciation de chaque discours ont été ramenées à une structure à cinq dimensions : la représentation du travailleur immigré, l'admission des migrants, la relation entre travailleurs indigènes et allogènes, les objectifs du syndicat et le rapport des immigrés aux syndicats ». Avec un cadre théorique aussi touffu, il ne faut pas s'étonner de l'emploi répété du conditionnel dans les conclusions.

Ces contributions originales d'inégale valeur sont toutes dotées d'imposantes bibliographies, de filmographies et même de sitographies par chapitre en plus d'un appareil critique rigoureux. Ces diverses approches historiques, sociologiques et même linguistiques enrichissent nos connaissances des phénomènes migratoires en Suisse depuis le milieu du siècle dernier. L'aridité de certains cadres théoriques ne dissimule pas l'intérêt de cette page d'histoire à la mesure de l'homme où les principaux acteurs ont le droit de s'exprimer et il en ressort une admiration et une empathie pour ces hommes qui ont fait la Suisse en contribuant à sa prospérité.

François Jequier

Pierre Jeanneret, *75 ans de solidarité humanitaire. Histoire de la centrale sanitaire suisse et romande 1937-2012*, Lausanne : Éditions d'en bas, 2014, 262 p.

Après sa thèse consacrée à son grand-père Maurice Jeanneret-Minkine (soutenue en 1991) et son grand œuvre *Popistes. Histoire du Parti ouvrier et populaire vaudois 1943-2001* (publié en 2002), Pierre Jeanneret poursuit son exploration de la galaxie communiste romande en empruntant des chemins de traverse mais non moins passionnants.

C'est ainsi qu'il a consacré son dernier ouvrage à la Centrale sanitaire suisse et romande (CSS), une « Croix-Rouge engagée à gauche » comme il la qualifie lui-même (p. 85). Institution méconnue, mais encore active aujourd'hui, la CSS se donne dès 1937 pour mission de déployer une action humanitaire dans les pays qui n'ont pas forcément un accès à l'aide officielle et de venir en aide aux peuples qui luttent pour leur indépendance, mais à condition que leur combat s'inscrive dans un sens « progressiste ». Loin des principes de neutralité que le CICR a brodés sur ses étendards et auxquels il ne veut déroger, quitte à adopter des positions parfois critiquées, la CSS revendique pleinement son engagement politique, fixé dans l'orbite communiste. Et même si certains de ses collaborateurs bénévoles proviendront du socialisme ou de la mouvance anarchiste.

La CSS prend naissance dans les contreforts de la guerre d'Espagne, alors que les Républicains sont débordés par les armées franquistes. Émue, la gauche helvétique se mobilise et, seule ou en lien avec des organisations étrangères, cherche à soutenir ses coreligionnaires ibériques. L'aventure des membres suisses de Brigades internationales est bien connue, mais l'aide venue de la paisible Helvétie a aussi revêtu d'autres formes. L'OSEO, proche du Parti socialiste, s'intéresse plus particulièrement à l'accueil d'enfants. De son côté, le Secours Rouge international se consacre aux questions médicales et la Centrale sanitaire internationale en sera une émanation. Le 14 février 1937 voit le jour sa section suisse, subdivisée en trois « filiales » actives dans les trois régions linguistiques du pays.

Si les premiers engagements de la CSS se trouvent en Espagne leur terre d'élection, notamment par l'envoi de sang humain et d'ambulances équipées de façon moderne, ils se prolongeront dans d'autres régions dans les années qui suivent. En contact avec les mouvements de résistance proches de la frontière helvétique,

la section romande sera active en France, surtout par l'aide qu'elle apportera aux camps accueillant des réfugiés espagnols, et après-guerre, à Nantes et dans un sanatorium à Sochaux-Montbéliard. Après la Seconde Guerre mondiale, la CSS n'hésite pas non plus à intervenir en Italie, en ouvrant un village pour orphelins près de Varèse, et en Allemagne, en secourant des victimes du nazisme à peine sorties des camps de concentration. Elle y ouvrira huit homes de repos ou distribuera des paquets dans la zone soviétique.

Mais c'est en Yougoslavie, en 1944, après la chute de Stalingrad, que la CSS accomplit l'une de ses missions les plus importantes, mais aussi l'une des plus dangereuses tant les conditions de sécurité y sont aléatoires, y compris pour la petite équipe de médecins et infirmières suisses active auprès des partisans de Tito. Mise sur pied en réplique à la mission suisse dans les rangs de la Wehrmacht sur le front de l'Est, l'opération de la CSS, cette « véritable épopée de l'humanitaire » comme l'appelle l'auteur (p. 49), sera doublée d'autres actions, mais de moins grande envergure, en Europe de l'Est et en Grèce, notamment par l'envoi de médicaments.

L'invasion de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie en 1956 et en 1968, et la crise qu'elle déclenche au sein de la famille communiste, contraint la CSS à un long sommeil, dont la sort la guerre du Vietnam, dès 1965. Financée par des campagnes de dons qu'elle lance ou par ses collaborations avec d'autres institutions comme le Don suisse après la guerre ou les pouvoirs publics plus tard, la CSS connaît alors des heures glorieuses. Mais, comme pendant la guerre d'Espagne, son engagement médical ne prend sa vraie dimension qu'inséré dans un activisme militant intense, dont son *Bulletin*, créé pour l'occasion, se révélera le canal fort efficace. Ancrée dans le mouvement pacifiste et la réaction libertaire des années 1960, la CSS fait feu de tout bois, à travers le Comité national d'aide au Vietnam, fondé en janvier 1966. Sans doute aveuglée par ses présupposés idéologiques et naïfs face aux exactions commises par les Vietcong, une attitude que l'auteur a l'honnêteté de reconnaître, l'équipe de la CSS n'en mène pas moins un travail de longue haleine apprécié sur le terrain, et qu'elle poursuivra au Cambodge.

Mais, dans le sillage de la chute du Mur de Berlin, entièrement vouée au service d'une cause, la CSS souffre de l'effondrement du mouvement politique dont elle est proche. Comme en 1956, la dérive autoritaire de gouvernements qu'elle soutenait comme au Nicaragua ou à Cuba, oblige la CSS à de cruelles interrogations sur le sens de son action et à redéfinir son positionnement dans un contexte international qui la dépasse. La CSS ne ménagera néanmoins pas ses efforts, en Érythrée, au Sahara occidental ou au Salvador, où elle se distinguera par ses formations de dentiste dispensées à de jeunes gens à peine alphabétisés. Autonomes depuis 1978, les trois sections de la CSS sont pleinement indépendantes depuis 2000.

D'une plume alerte, Pierre Jeanneret nous offre le portrait d'une ONG engagée, qui n'a pas peur d'afficher clairement ses préférences politiques. Riche de nombreux détails (trop ?), son récit constitue une contribution importante à la connaissance de la protéiforme gauche helvétique et de ses engagements concrets. Un regret toutefois, sous forme de clin d'œil : que l'auteur n'ait pas su s'affranchir d'une certaine mode rédactionnelle ayant cours aujourd'hui. En témoigne son bégayant tableau des « prostitué·e·s » de Saïgon…

Olivier Meuwly

Daniel S. Miéville, *Le 6 décembre 1992, le non de la Suisse à l'Europe*, Lausanne : PPUR, 2013, 149 p. (Coll. Le savoir suisse 91)

Les férus d'actualités qui ont pu suivre avec plaisir la plume acérée de Daniel S. Miéville dans la *Gazette de Lausanne*, au *Temps*, puis au *Matin dimanche*, auront le plaisir de le découvrir en tant qu'auteur d'un petit ouvrage d'histoire immédiate paru à l'occasion des vingt ans du refus populaire de l'Espace économique européen (EEE) dans la collection « Grandes dates » du savoir suisse.

L'auteur commence par aborder l'historique de la politique européenne de la Suisse, un rappel toujours nécessaire pour bien contextualiser les votes populaires des années 1990 et 2000. Mais c'est dans les chapitres suivants que l'auteur nous emmène dans un passionnant voyage au cœur de l'EEE et de ses enjeux.

On apprend ainsi que les négociations de cet accord furent âpres, en raison de l'intransigeance des positions de la Commission européenne et d'alliés peu compréhensifs pour les positions helvétiques au sein de l'Association européenne de libre-échange. L'abandon de la codécision, proposée pourtant dans un premier temps par Jacques Delors, dans un fameux discours au parlement européen, ne sera donc qu'une des couleuvres qui seront avalées par la Suisse, couleuvre entraînant une perte de souveraineté pour la Confédération laissant la place progressivement à l'hypothèse d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne. Ce choix qui sera validé par le Conseil fédéral a eu comme conséquence d'hypothéquer lourdement la future votation selon notre auteur: «Cet acte a probablement scellé le résultat de la votation du 6 décembre. La démarche, déjà fortement contestée sur le moment et au cours de la campagne pour l'EEE, a été considérée dès le lendemain comme l'erreur fatale ayant conduit à l'échec» (p. 48).

La campagne, menée tambour battant par Christoph Blocher dès l'été 1992, avec l'aide de l'ASIN et d'une UDC zurichoise en plein boom, qui s'impose d'ailleurs progressivement à l'UDC suisse, contre son conseiller fédéral Adolf Ogi et ses ailes plus consensuelles notamment vaudoise et bernoise. Les journaux sont ainsi matraqués par les annonces anti-EEE dans une campagne très organisée alors qu'en face, les pro-EEE, pourtant bien plus nombreux, mènent une mauvaise campagne selon l'auteur: «Sur le papier, les forces sont déséquilibrées. Le Conseil fédéral, la majorité des partis, les milieux économiques, les patrons, les syndicats, les églises, les médias, sont tous dans le camp du oui, contre la droite conservatrice et nationaliste, c'est-à-dire essentiellement l'UDC et les formations qui existent encore sur sa droite. Mais sur le terrain, le combat est beaucoup moins inégal. Dans les rangs de la majorité qui soutient l'entrée de la Suisse dans l'EEE, tout le monde ne va en effet pas à la bataille avec les mêmes objectifs et les mêmes convictions» (p. 71).

Daniel S. Miéville rend bien les ambiances différentes de cette campagne en Suisse alémanique et romande jusqu'au «dimanche noir» du 6 décembre 1992 de Jean-Pascal Delamuraz et l'apparition de ce fameux «röstigraben» qui fait dire à l'auteur que: «l'image que les Romands ont du citoyen alémanique lambda, en ce mois de décembre 1992, est celle d'un nain de jardin obtus dont le regard et l'imagination ne portent pas plus loin que la haie de thuyas qui bordent son jardin». (p. 84).

Les chapitres suivants consacrés aux suites du vote et aux accords bilatéraux I et II qui nous semblent un peu hors sujet, ces accords ayant été traités de manière détaillée dans un autre ouvrage de la même collection (René Schwok, *Suisse-Union européenne: l'adhésion impossible?*, 2010). De plus, on aurait apprécié une chronologie détaillée des années 1991-1992 qui faciliterait le suivi de l'ouvrage au lecteur qui peut parfois se perdre dans la masse d'informations. Laissons toutefois à Daniel S. Miéville le travail important qu'il a réalisé dans ce remarquable compte rendu synthétique de cet événement historique que fut la votation du 6 décembre 1992, événement qui généra une ère de relations bilatérales avec l'Union européenne. Cette fameuse troisième voie suisse semble maintenant mise à mal par la votation «contre l'immigration de masse» du 9 février 2014 rendant le futur incertain, tout comme en 1992. N'est-ce pas d'ailleurs Karl Marx qui nous disait que: «Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux, mais dans des conditions directement données et héritées du passé».

Blaise Fontanellaz

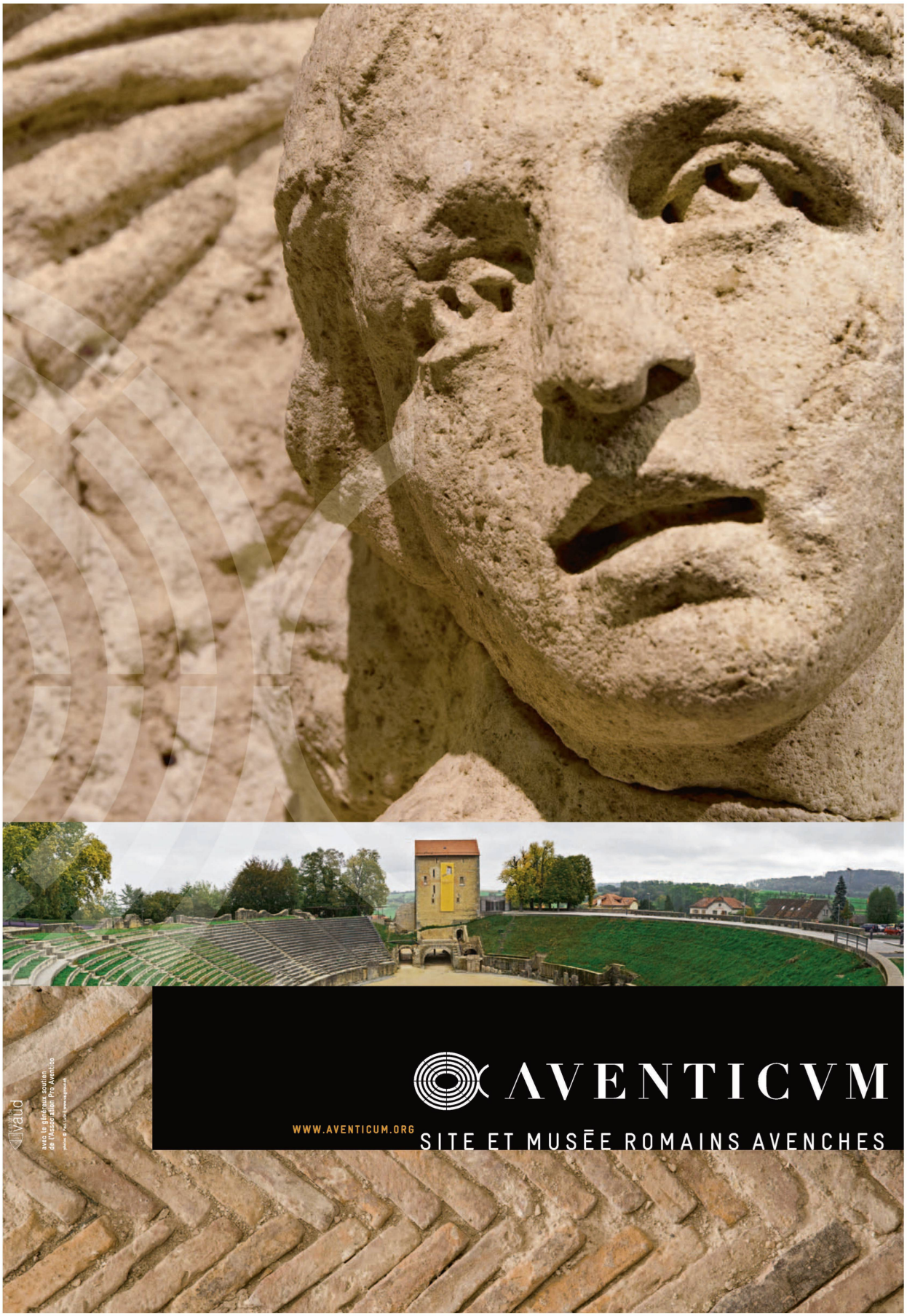
AVENTICVM
WWW.AVENTICUM.ORG
SITE ET MUSÉE ROMAINS AVENCHES
vaud
avec le généreux soutien
de l'Association Pro Aventico